la Conquête du pain

Vendredi 13 Septembre 1935

N° 39

50 c.

C.I.R.A.

Se distinguer, se définir, c'est être ; de même que se confondre et s'absorber, c'est se perdre.

P.-J. PROUDHON.

Paraissant toutes les deux semaines sur 8 pages

ADMINISTRATION :
F. PLANCHE
42, Rue de Meudon - BILLANCOURT (Seine)
C. c. postal : Planche 1807-50 Paris

REDACTION :
« LA CONQUETE DU PAIN »
39, Rue de Bretagne - PARIS (3e)
Téléphone : ARCHIVES 65-24

Journal-revue des Idées libertaires

Empoisonnement

C'est un vice de l'état social façonné par des siècles d'oppression matérielle et spirituelle, mais un vice particulièrement marqué autour de nous, dans ce pays de démocratie, que le peuple en tant que peuple, n'a pas d' « opinion publique » et que les composantes individuelles n'ont pas de capacité pensante autonome.

Le Français, puisqu'aussi bien de tous les êtres de l'univers il nous touche de plus près, « pense » et « raisonne », selon son journal. Cette constatation n'est qu'un lieu commun. Or, les journaux appartiennent à des partis politiques à des puissances d'argent. Dans l'ensemble comme dans le détail, la « pensée populaire » n'est que le reflet de la pensée des chefs et des maîtres en supposant que ceux-ci daignent exprimer par la voie du journal leur pensée profonde, ce qui n'est pas nécessairement vrai.

Mal informé, incomplètement et unilatéralement informé, par une presse qui vante ce qui exalte à l'envi ce qui est conforme à son intérêt de parti ou de caste, qui tait ou déforme tout ce qui va à l'encontre, le malheureux lecteur, à moins qu'il n'ait été instruit de la façon de lire un journal ou des journaux ingère une « nourriture spirituelle » qui est poison.

Voilà un homme rendu aveugle. Aveugle au point qu'il a horreur de la lumière.

Ce qui explique d'une part l'intensité de ces « haines partisanes » qui pour se dépenser le plus souvent en invectives et en palabres n'en sont pas moins des haines et d'autre part, ce refus, cette hostilité que l'homme de raison éclairée éprouve à se faire entendre de la part des quatre-vingt-dix-neuf centièmes des gens avec qui il prend contact.

Quand je dis l' « être de raison », je n'entends pas dire l'être qui aurait la présomption de toujours avoir raison, de toujours être en possession de la vérité, de toujours émettre un jugement sans défaut. Ce phénomène n'existe pas. L'être de raison est celui qui s'efforce modestement de comprendre de juger sans parti pris, sans idées préconçues, avec des repères rationnels et sur des faits, qui conserve la faculté de douter — gage de tolérance — et qui est prêt à modifier sa façon de voir si on lui démontre qu'elle est fausse, car tel pourrait être l'objet de la discussion. L'être raisonnable n'est donc pas une abstraction surnaturelle, il existe dans la communauté humaine. Il pourrait il devrait se multiplier si des obstacles à la raison n'étaient suscités systématiquement par ceux que nous appelons les empoisonneurs publics.

En France, plus qu'ailleurs (à l'exception bien entendu des pays de dictature où la raison d'Etat tient lieu de tout), la raison individuelle se heurte à ces catégories de crânes bourrés et amorphes, fidèles de toutes les Eglises, — dont certains par le privilège de dogmes rajeunis ou baptisés « scientifiques », se croient des hommes libres intellectuellement, alors qu'ils sont les pires parmi les abrutis.

Dans la classe ouvrière, en particulier on observe cette déliquescence d'esprit qui subordonne absolument les individus, ou plutôt les masses, — car l'individu n'est pas formé — à quelques chefs.

Rien n'est plus tristement suggestif que de voir par exemple des foules osciller, selon le gré ou la fantaisie d'un chef, d'un dogme à un autre qui le contredit et de se promouvoir sur des mots d'ordre dont ils ne saisissent pas le moteur, vers des apothéoses insoupçonnées. Automatisme, et suggestion !

La classe ouvrière est ainsi mise à la disposition de chefs de formation bourgeoise que nous tenons pour capables, non pas de « faire la révolution », quelle blague ! mais de mener leurs troupes à l'abattoir si les circonstances le leur permettent par malheur.

L'irraison dépassant l'inconscience, confine à la démence... Et c'est pourquoi, quand on nous dit: « La masse vous exclut et vous rejette » (comme si nous avions jamais demandé à la masse de nous absorber !), « la masse ne vous écoute pas, ne vous entend plus » (comme si nous nous adressions à la foule !), nous n'avons ni à fléchir ni à condescendre. Nous restons ce que nous sommes... Des êtres qui voient clair parmi les aveugles.

Que notre tempérament nous dispose à fuir vers quelque oasis de mépris, à nous réfugier dans quelque tour d'ivoire, ou qu'au contraire il nous fasse affronter la bêtise grégaire, l'ironie aux lèvres, le regard clair nous sommes et nous demeurons des anarchistes.

Pour notre part, nous n'oublions pas qu'en dépit de tout, les aveugles ne sont pas pleinement responsables de leur aveuglement, qu'il importe de porter témoignage et sans nous croire des Don Quichotte, qu'un bon et salutaire combat est à mener contre des forces d'autorité.

RHILLON.

ADMINISTRATION :
42, Rue de Meudon, 42
F. PLANCHE
BILLANCOURT (Seine)
C. C. Postal : Planche 1807-50 Paris

ABONNEMENT :

France:	Un an	24 fr
—	6 mois	12 fr
—	3 mois	6 fr
Etranger:	Un an	32 fr
—	6 mois	16 fr

Les complices

Le compte des Ethiopiens paraît bon, aussi bon que peut l'être celui d'un condamné à mort à qui le bourreau offrirait la vie à la condition qu'il en fasse sa chose. Mussolini a décidé, — c'est un plan qui doit remonter à l'origine même du fascisme — de s'attribuer comme exutoire à « son peuple » pléthorique, et comme dérivatif à ses difficultés intérieures, le territoire indépendant de l'Ethiopie. S'étendre ou exploser *a-t-il proclamé* urbi *et* orbi. *Ne voulait-il pas, il n'y a point tellement de temps, franchir les Alpes, avaler la Corse, confisquer la Tunisie, foncer dans les Balkans! La diplomatie de Briand mit le holà à ces prétentions. La diplomatie de Laval a ouvert d'autres issues, en Afrique. Et le rêve mussolinien de la main-mise sur l'Ethiopie est devenu réalité. Demain ce sera chose faite. Le loup mangera l'agneau qui est dit-on enragé... Malheureuse Ethiopie, malheureux nègres des hauts plateaux abyssins, qui vous trouveriez représentés à Genève sur un pied d'égalité, avec les nations civilisées, vous allez apprendre, grâce à la S.D.N., ce que c'est véritablement que la civilisation !*

On va donc assister incessamment à ce film de haute liesse que nous préparent les metteurs en scène de Genève d'un massacre en règle perpétré au moyen d'engins mécaniques perfectionnés à grand « rendement », sur des populations « barbares » qui n'ont, pour s'abriter et se défendre, que des moyens préhistoriques.

Ce sera véritablement homérique!

Et nous entendons de bons Français, qui « raisonnent » par leur journal, opiner : « Mussolini a raison ; on a fait la même chose pas plus tard qu'avec le Maroc... Les Ethiopiens n'auront que ce qu'ils méritent. Pourquoi y s'entêtent ? Et l'Angleterre ! Voyez-vous ça ! Elle fait semblant de défendre l'Ethiopie, mais c'est son impérialisme à elle qu'elle défend ! Avez-vous vu le coup de Rykett? On reconnaît bien là la perfide et cruelle Albion ! Quels salauds que ces Anglais ! Vive Mussolini ! Vive Napoléon ! Vive Jeanne d'Arc ! ». Tout le peuple français? C'est peut-être trop dire, mais une bonne partie certainement. A gauche on louvoie. Herriot est muet comme une carpe. Paul-Boncour qui se mord les doigts d'avoir dénoncé le « César de Carnaval », ne souffle mot, se retranche derrière la S.D.N. A l'extrême-gauche où M. Blum est prophète, M. Blum qui approuve les accords Laval-Mussolini, sans ignorer ce qu'ils contenaient de menace sous-entendue, M. Blum ergote et ratiocine. Il est certes contre le coup de force de Mussolini, mais il trouve légitime la prétention du peuple *italien à s'étendre. Ce qui revient à donner raison sur le fond à Mussolini. Reste la manière. Celle de M. Léon Blum serait que la S.D.N. se livre à un partage de la planète au prorata de la faculté de repeuplement des peuples. Comme si les peuples disposaient d'eux-mêmes, comme s'ils étaient consultés, comme s'ils avaient voix au chapitre. Comme si la S.D.N. était et pouvait être autre chose qu'un parlement d'hommes d'Etat. M. Blum parle des peuples et il s'adresse à des chefs d'Etat ! Quelle aberration !*

Ultime excuse à la carence de la S.D.N. en matière d'opposition à la guerre. Elle laissera faire, sans laisser faire, tout en laissant faire, car elle ne peut rien empêcher : Mussolini lui ayant signifié que de toute manière il n'en fera qu'à sa tête... Le matériel humain et l'autre accumulés sur les confins de l'Abyssinie entreront en action, et quand ils auront suffisamment démontré leur puissance destructive, et suffisamment châtié comme on l'espère, l'outrecuidance de ces Ethiopiens qui, avec leurs javelots et leurs lance-pierres font mine de vouloir tenir tête à Rome, alors Mussolini abattra sa carte pacifiste et dira à la S.D.N. : « Je suis content de moi et de vous. Je vous propose la paix sur les bases de discussion de la Conférence de Paris... »

Et le tour, le bon tour sera joué.

M. Laval lui aussi sera content... bien content. A moins que les choses se compliquent...

LA LIBERTÉ CONQUÊTE MATÉRIELLE

Nous sommes accoutumés à entendre dire aux politiciens que nous vivons dans un pays et sous un régime de liberté, que nous avons pour cette raison intérêt à défendre et ce régime et ce pays, et il n'est pas trop exceptionnel, malheureusement, que des assertions de cet acabit soient répétées avec la meilleure foi du monde par des individus de condition extrêmement basse, impécunieux et enchaînés au dernier point et qui sont en fait de véritables parias.

J'ai entendu un pauvre hère, malade et alcoolique par surcroît, déclarer, dans la prison où il était retenu, qu'il était bien aise d'avoir fait la guerre, sans laquelle disait-il, les Allemands lui auraient peut-être enlevé... sa liberté.

On confond, et ceci est déplorable, la liberté telle que l'entendent les politiciens et comme la pratique la République, et la liberté que nous revendiquons. Elles sont absolument différentes. L'une est « libérale », l'autre est « libertaire ».

La liberté des libéraux et celle des libertaires semblent concorder parce que l'une et l'autre se définissent par le droit qu'a chacun de faire ce qu'il veut à condition de ne pas nuire à autrui. Mais seule la liberté des libertaires peut se définir ainsi. Car celle des libéraux, sur le plan réel, ne permet à chacun que ce que lui permet sa bourse ; en régime libéral, la dose de liberté se proportionne à la quantité de fortune ; et pourquoi dire, en ce cas, « en régime libéral » ? Un régime qui ne serait pas libéral, ou ne s'y qualifierait pas, en permettrait tout autant.

M. Schneider et moi avons le droit de prendre, dès demain, le paquebot pour Buenos-Ayres ou pour Hang-Kéou ; aucun texte de loi ne nous en conteste la licence absolue, et nous jouissons en cela d'une égale liberté. Cette liberté, est-il besoin de le dire, est pour lui très réelle et pour moi apparente. Lui seul, de nous deux, peut profiter de cette liberté de principe, non par le fait d'un empêchement accidentel ou d'une infirmité fâcheuse qui me désavantage, mais parce que M. Schneider possède l'argent nécessaire à son passage, tandis que je ne le possède pas.

Un charbonnier qui travaille dans la crasse est libre de prendre un bain quand ça lui plaît, autant qu'un général qui ne se salit guère; mais celui-ci peut louer un appartement luxueux avec salle de bains, alors que celui-là, malgré un travail éreintant, se loge dans un taudis bourbeux. L'Etat, le code, la loi et tout le reste reconnaissent au paysan, au métallurgiste, au cheminot, au marin, la liberté la plus étendue de se nourrir, de se vêtir, de se chauffer, de se loger, aussi abondamment, aussi parfaitement que le font les actionnaires des grosses entreprises, les grands propriétaires terriens, les banquiers multimillionnaires et les militaires supérieurs.

A quoi bon cette liberté ? Il va de soi que les pauvres gens, des mains de qui tout sort, ne demanderaient pas mieux que de jouir d'une liberté qui leur autoriserait tant de choses. Le régime de répartition des richesses, conçu de telle manière que plus les pauvres travaillent et plus les riches sont riches (mais les riches seuls), ne permet pas à cette liberté d'être applicable.

La liberté est bien en effet le droit de faire ce qui nous plaît à condition qu'autrui n'en souffre pas, mais cette définition condamne la société dite libérale, et les libertaires l'expliquent aisément.

C'est qu'il convient de tenir compte de cette condition, à savoir *de ne pas nuire à autrui.* Or, il est clair que le fait d'amasser personnellement des richesses, foncières, manufacturées ou autres, nuit à autrui. L'homme qui, sans travailler, vit de la part qu'il confisque à ceux qui travaillent, leur nuit. Qu'il se nomme patron, propriétaire, rentier, ou de tout autre nom désignant un état dont l'exercice ne procure pas de ressource — alimentaire, vestimentaire, culturelle ou autre — à la collectivité, je répète que l'homme qui ne produit pas et se contente de vivre de ce que lui rapportent les biens que lui octroie un titre de propriété, nuit à ses semblables.

Il n'y a pas réciprocité entre eux et lui ; ils ne font pas échange de produits leur ayant coûté quelque effort ; non, l'un tire avantage de ce qu'il possède contre ceux qui ne possèdent rien. Si, étant donné une usine, des travailleurs y conjuguent leur labeur en toute solidarité, et que la répartition des produits ou des gains se fasse entre eux en commun, il n'y a là rien à reprendre. Mais si le prétexte d'en être le propriétaire entraîne l'un d'eux à vouloir 80 % à lui seul dans la répartition, qu'il participe ou non au travail, peut-être la légalité libérale, le code libéral, le régime libéral, trouveront-ils cela très bien, mais les libertaires jugeront cet état de choses, qui est l'actuel, immoral, condamnable et esclavagiste.

Puisque le régime libéral autorise les uns à bénéficier de la peine des autres, qu'il établit une sorte de fatalité légale par quoi ce sont toujours les mêmes qui font et toujours les mêmes qui ont, situation étendue et prolongée par la transmission héréditaire des richesses possédées comme aussi bien de la pauvreté originelle, ce régime n'a rien à voir avec la liberté et il est impossible de faire concorder la cause de la liberté avec la défense du régime.

Le fin mot des constitutions aristocratiques et des constitutions bourgeoises réside dans la pérennité obligatoire du paupérisme au sein des classes qui travaillent. Il ne faut pas qu'elles s'émancipent, il faut les laisser jouir d'un minimum de loisirs, de culture, de bien-être et de liberté. Comme on n'est libre qu'autant qu'on a d'argent, ou du moins de propriété, il faut qu'elles possèdent le moins possible, bien qu'elles produisent tout ; de sorte que ce sont les nourriciers qui paraissent être les tributaires.

La société anarchiste, par la suppression de la propriété privée, par l'avènement de l'égalité économique, constituerait un milieu de liberté véritable et réelle ; nul n'exploitant autrui, nul ne nuisant à autrui par la soustraction et l'usufruit exclusif des richesses devenues générales, la liberté intégrale serait, comme les autres conquêtes révolutionnaires, le bien de tous et non un argument électoral. Celui qui tenterait d'y faire infraction ne ferait tort qu'à lui-même sans bénéfice envisageable.

La liberté est une acquisition révolutionnaire ; ce n'est pas une abstraction vague et subtile ; c'est une revendication au contraire matérielle, c'est un bienfait à attendre des victoires concrètes et des luttes positives. C'est la mutiler systématiquement que d'en faire seulement un symbole.

P.V. BERTHIER.

ENVOYEZ-NOUS des ADRESSES d'amis ou sympathisants susceptibles de s'abonner

UN GRAND FRANÇAIS EST MORT

L'écrivain Henri Barbusse est mort. C'est lui qui écrivit « Le Feu » et « Clarté », deux bien beaux livres. C'est lui aussi qui écrivait la lettre suivante, publiée dans « l'Humanité » du 9 août 1914 :

« Voulez-vous me compter parmi « les socialistes anti-militaristes qui « s'engagent volontairement pour la « présente guerre ! Appartenant au « service auxiliaire, j'ai demandé et « obtenu d'être versé dans le service « armé et je pars dans quelques jours « comme simple soldat d'infanterie. « Si je vous signale ce même fait « banal et pour ainsi dire imperceptible dans le grand élan actuel, « c'est pour me permettre de dire que « loin d'avoir renié les idées que j'ai « toujours défendues à mes dépens, « je pense les servir en prenant les « armes. Cette guerre est une guerre « sociale qui fera faire un grand pas, « peut-être le pas décisif à notre cause. Elle est dirigée contre nos vieux « ennemis infâmes de toujours : le « militarisme et l'impérialisme, le sabre la botte et j'ajouterai la couronne. Notre victoire sera l'anéantissement du repaire central de césar, de kronprinz, de seigneurs et « de soudards qui emprisonnent un « peuple et qui voudraient emprisonner les autres. Le monde ne peut « s'émanciper que contre eux. Si j'ai « fait le sacrifice de ma vie et si je « vais avec joie à la guerre, ce n'est « pas seulement en tant que Français, « c'est surtout en tant qu'homme. »

Henri BARBUSSE.

(Lettre au directeur de « l'Humanité ».)

Barbusse était un de ces pacifistes irréductibles dont le pacifisme dure tant que n'éclate pas la guerre. Quand celle-ci se déclanche ça part au feu, la fleur au fusil, en chantant la « Marseillaise » tout comme les vieux troupiers. Après la tourmente, Barbusse se voua presque entièrement à l'astiquage des bottes du guignol bolchevique. Il eut bien de temps en temps quelques belles velléités d'indépendance, mais ce ne furent que de brèves échappées sans lendemain. C'est bien l'homme de Moscou qui s'en va, approuvant les reniements des fantoches de la troisième Internationale. C'est bien un grand Français qui est mort. Pas plus.

OU SONT LES BARBARES ?

Le journal *Paris-Soir*, tout dévoué aux ordres de Mussolini vient de publier des photographies sur la barbarie éthiopienne. Nous pensons que les quelques citations suivantes peuvent faire le « pendant » des documents de *Paris-Soir*.

Prise de Sikasso (*Soudan français*) : C. A. Laisant rapporte ce fait brillant : « Après le siège, l'assaut. Ba Bemba se tue. On donne l'ordre du pillage. Tout est pris ou tué. Tous les captifs (4.000 environ) rassemblés en troupeau. On fait avec eux des étapes de 40 kilomètres. Les enfants et tous ceux qui sont fatigués sont tués à coups de crosse et de baïonnette. Les cadavres étaient laissés au bord des routes... »

Interpellation P. Vigné d'Octon, Chambre des députés, 19 novembre 1900 : «... Je dénonce le capitaine Voulet qui fit prendre vingt femmes mères avec des enfants en bas âge et les fit tuer à coups de lance... »

Interpellation Gaudin de Villaine, sénateur, 18 février 1909 : « ...Le commandant Gérard a fait massacrer à Ambike 2.500 êtres humains sans défense, dans des conditions qui font frémir ! »

Séverine conte cet épisode de la prise de Bossé : « Au retour sur Djenné nos soldats employèrent comme appât pour la bête féroce, une fillette de dix ans... laquelle hurla toute la nuit, car, pour obtenir ses cris, on l'avait liée sur un nid de fourmis noires ! Elle mourut rongée par les fourmis. »

Voilà comment on civilise ! Voilà ce qui se fait couramment aux colonies !

N'est-ce pas le prince Albert de Monaco, lui-même, qui a écrit :

« On qualifie de barbares les peuplades qui lancent aux envahisseurs des flèches empoisonnées ou qui les scalpent, mais c'est avec des balles dum-dum, de l'opium, des mensonges, des fonctionnaires brutaux et véreux, que l'on s'installe chez elles ! »

LA FOIRE D'EMPOIGNE

Les décrets-lois, quand on en prend on n'en saurait trop prendre, apparaissent d'une extrême commodité, sur le papier, pour rétablir l'équilibre budgétaire, ranimer l'économie, supprimer les abus, etc., etc. En fait ils sont tous appelés à laisser un sérieux déchet et même à aggraver par de criantes injustices ou de nouvelles entraves une situation qui n'est pas rose. Les décrets-lois constituent le dernier truc de la démocratie aux abois. Il s'agit si bien en effet d'un système de truquage que, en ce qui concerne particulièrement les cumuls, tout l'effort porte sur les petits fonctionnaires qui cherchent à occuper leurs loisirs à des besognes faiblement rémunérées, tel par exemple, l'instituteur communal qui se fait, à temps perdu, secrétaire de mairie, moyennant quelques centaines de francs de plus-value annuelle sur son traitement.

Mais les gros fonctionnaires pots-deviniers et prébendiers, qui pullulent dans toutes les grandes administrations de l'Etat et des villes, ceux-là continueront, comme dans le passé, à monnayer leur influence et leurs conseils. La Banque, l'Industrie, le Négoce, les Travaux publics, et le Monde des fournisseurs agréés ou qui veulent faire agréer, continueront à se disputer à force d' « enveloppes » les passe-droits qui rendent les trafics fructueux et qui font de la République une foire d'empoigne par excellence, ainsi que M. Péret, candidat à la Présidence, l'a si bien démontré jadis aux applaudissements de ses Pairs... et de ses électeurs !

D'ailleurs pour qu'il ne subsiste aucun doute sur la « chasse aux cumuls et aux abus », il suffira d'observer ceux qui prennent part à la curée des 472 millions offerte par l'Etat et la Ville de Paris, à l'occasion de l'Exposition de 1937.

On y trouve : un haut fonctionnaire retraité de l'Enseignement technique qui en plus de sa retraite touchera 163.000 francs par an ; un professeur au Collège de France qui en plus de ses 72.000 de traitement touchera 69.000 ; un maître de requêtes au Conseil d'Etat qui recevra une plus-value de 48.000 francs ; un ingénieur des ponts et chaussées : 21.000 de plus-value ; une dame retraitée des Beaux-Arts: 30.000 ; un retraité du Ministère du Commerce, 25.000 ; un ancien préfet : 40.000 ; un autre ancien préfet : 40.000 ; un commandant retraité : 30.000... et cinquante autres de même farine. Quel splendide état-major de cumulards nous avons-là pour l'exposition de 1937! Et comment ne pas s'attendre à ce qu'une telle engeance nous laisse, en fin d'opération, le plus désastreux des bilans, comme cela s'est du reste produit pour l'exposition coloniale, la fameuse exposition Liautey, et l'exposition des arts décoratifs.

La foire d'empoigne, vous dis-je?

HOMO.

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

XIX

Les rois guerriers, à part de rares exceptions, n'ont jamais servi avantageusement la cause de la monarchie, et celle-ci eût sombré à maintes reprises sous le poids de leurs fautes si des successeurs astucieux, rusés, « sages » n'avaient réparé le mal, chaque fois. A Philippe de Valais qui n'était pas un aigle succéda *Jean le Bon* qui était encore plus borné. Les malheurs du royaume ne firent qu'empirer, sous ce règne où cependant la Féodalité renaissante tantôt en lutte contre le monarque, tantôt son associée, se trouva aux prises avec des mouvements significatifs d'en bas.

Jean le Bon, comme son prédécesseur, usa d'une justice expéditive à l'égard des seigneurs qu'il suspectait d'intelligence avec l'Anglais. Il fit décapiter, entre autres, son connétable et ami, *Raoul d'Eu*, et emprisonner par traîtrise le roi de Navarre, *Charles le Mauvais*, qu'il n'eut pas le loisir de mettre à mort.

Cette politique ne pouvait que réveiller le terrible Edouard III et ses alliés. La guerre reprit.

Jean le Bon s'aperçut alors qu'il n'avait ni armée ni argent pour faire la guerre, mais il pensa que les états généraux qui s'étaient montrés sous son aïeul si serviables pour la monarchie, s'empresseraient de lui accorder le nécessaire. Il comptait en somme sur une union sacrée. Or, les états généraux convoqués à Paris, en 1355, loin de souscrire à la volonté royale les yeux fermés, voulurent des précisions et exigèrent des comptes. Ils imposèrent même que la levée d'impôts ne pourrait se faire que sous le contrôle des « représentants de la Nation » et non par le caprice des agents du roi ; ils élirent une commission de trois membres (un par ordre) pour fixer la limite de la dépense et pour contrôler l'emploi des fonds. A condition de se soumettre le roi obtiendrait des troupes et de l'argent. Jean le Bon dut se résigner à signer la charte qui lui était ainsi présentée. Cette charte, remarquons-le en passant, restait en deçà de la grande charte de Jean sans Terre, en vigueur en Angleterre, et dont Edouard III s'accommodait parfaitement. Les états généraux de 1355, qui firent si brillamment échec au roi, avaient subi l'inspiration d'Etienne Marcel, prévost des marchands de Paris, dont l'influence ne fera que s'accroître.

Jean le Bon ayant réuni une magnifique armée de 60.000 combattants se porta contre les Anglais au sud de la Loire mais au lieu de les rencontrer en rase campagne ce furent les Anglais qui l'obligèrent par de savantes manœuvres, à se retrancher sur une éminence aux environs de Poitiers (1356). Le prince de Galles, dit le *Prince Noir*, fils d'Edouard III, fit si bien que ses 8.000 Anglais écrasèrent les 60.000 Français. Jean le Bon fut fait prisonnier ainsi qu'un fils cadet, Philippe le Hardi, qui avait vaillamment combattu à ses côtés. Le Prince Noir traita son captif avec la plus grande affectation de respect, lui proposant même de le libérer sur-le-champ s'il voulait bien se déclarer le vassal du roi d'Angleterre.

Jean le Bon, scrupuleux sur le chapitre de l'honneur, préféra être emmené à Londres où il fut d'ailleurs traité royalement par son cousin.

Le Prince Noir qui vient ainsi de s'illustrer ne monta pas sur le trône d'Angleterre : il mourut en effet avant son père. Il a, dans l'histoire, la réputation d'un guerrier généreux autant qu'habile. Cependant il fit égorger la garnison de Limoges et mourir trois mille de ses habitants. La « générosité » des militaires ne va jamais très loin...

***

Voici donc le royaume de France privé de son roi et hors d'état de faire la guerre. Les Anglais, maîtres virtuels du pays, exigent âprement une forte rançon.

Le dauphin Charles, dont la ruse précoce annonce le futur Charles V, veut tâter des états généraux. Peut-être, estime-t-il que les malheurs du Roi, en auront modifié l'esprit ? Il se trompait. Et c'est ici que le fameux *Etienne Marcel* commence à apparaître avec une figure de *traître* dans l'histoire monarchiste. Etienne Marcel se refusa obstinément à identifier la cause du roi avec celle du peuple. Il lui semblait, au contraire, que le peuple, c'est-à-dire la Bourgeoisie, pouvait parfaitement se passer d'un roi intelligent, *a fortiori* d'un roi stupide. Et il envisageait un système politique à base de représentation nationale avec une sorte de fédéralisme communaliste étendu aussi loin que possible. Aussi quand le dauphin exposa aux états généraux de 1356 son désir patriotique de voir accorder des subsides prélevés sur le peuple pour payer la rançon du roi, Etienne Marcel objecta-t-il qu'avant de frapper de nouveaux impôts sur des populations déjà accablées il importait d'enquêter sur les causes du mécontentement populaire et, corrélativement, de renvoyer tous les conseillers et ministres de la cour, lesquels seraient remplacés par des députés choisis dans les trois ordres. Ces propositions, quoique fondées et raisonnables, furent jugées attentatoires à la dignité royale et subversives de la monarchie. Les états généraux, où Etienne Marcel avait trouvé un précieux appui dans l'évêque *Lecocq* les acceptèrent cependant. Il ne restait plus au dauphin qu'à s'incliner. Ce qu'il fit en apparence. En fait il passa outre et prétendit lever des impôts de son propre chef. Le peuple ne voulut pas payer. Nouvelle convocation des états généraux. Nouveau triomphe d'Etienne Marcel.

Ce que voyant, l'astucieux dauphin se rappela que son ancêtre des premières années du siècle avait frappé de la fausse monnaie. Il voulut user du même procédé. Alors le peuple se révolta pour de bon en se coiffant de chaperons vert et rouge. La commune insurrectionnelle de Paris s'établit avec pour chef Etienne Marcel et Charles le Mauvais qui venait de s'évader de prison. Marcel dut prendre le dauphin Charles sous sa protection. Finalement celui-ci s'échappa et gagna la province. Sans perdre de temps il convoqua à Compiègne (1358) des états généraux tout dévoués à la cause royale. En effet ces états accordèrent des impôts sous l'euphémisme d'*aides* ou de *dons gratuits* ; ils cassèrent tout ce qu'avaient fait les précédents états comme œuvre de traîtres et de séditieux. Ils vouèrent à la mort Etienne Marcel et plusieurs députés.

Entre temps la *Jacquerie*, dont nous parlerons à un chapitre suivant avait éclaté. Etienne Marcel, maître de Paris, avait fait de vains efforts pour la soutenir et le mouvement paysan avait été écrasé. Etienne Marcel devait bientôt tomber sous les coups de deux sicaires de la monarchie : *Pepin des Essars* et *Maillerd*. Avec lui disparaissaient pour des siècles tous les espoirs de la révolution bourgeoise.

Rentré à Paris, ayant titre de régent et débarrassé de toute opposition, le dauphin s'occupa à monnayer le retour de son père. Les Anglais exigeaient la moitié du royaume et quatre millions d'écus d'or. On transigea à Brétigny (1360) sur le tiers du royaume et trois millions d'écus d'or, ce qui était une somme écrasante.

(Voir la suite page 7.)

coups de crocs

Fortifications.

Archimbaud est ce député radical de « gauche » à qui, on s'en souvient, le jugeant plus qualifié que n'importe quel député « communiste », Litvinoff refila son dossier sur les armements de l'Allemagne, acte préliminaire au vote des deux ans, à l'attribution de nombreux milliards à la défense dite nationale et, en fin de compte, à l'Alliance franco-russe.

Il a remis ça à l'occasion d'une inauguration d'écoles dans sa circonscription et tous les journaux, depuis le *Temps* du Comité des Forges jusqu'aux journaux « soi-disant ouvriers » ont donné un large écho aux paroles de ce singulier bonhomme à marotte.

La marotte d'Archimbaud est et reste les armements de l'Allemagne ; elle s'enrichit des vues de Hitler sur Kleipeda (Memel) qui sont une menace directe sur Moscou.

« Heureusement, M. Staline est très heureux que nous ayons *la première armée du monde*, et une ligne de fortifications imprenable... »

Moscou ne pouvait mieux choisir son homme.

Post scriptum. — En dernière heure nous avons la désillusion d'apprendre de la plume d'un spécialiste éminent, que la fameuse ligne de fortifications imprenable, aux regards même de l'état-major, est considérée comme inexistante... Non seulement elle est « empoisonnante » à occuper en temps de paix car c'est astreindre des soldats qui après tout sont de jeunes hommes — et il en faut ! — à une vie de taupes intenable, mais en temps de guerre elle pourrait être franchie très aisément après arrosage de gaz et martelage d'explosifs sans compter que les avions s'en soucieraient un peu moins que d'une ligne de fil télégraphique... Alors, c'est du béton gâché... C'est 7 ou 10 milliards jetés dans le commerce pour rien. Pas perdus pour tout le monde, c'est entendu, mais qui eussent pu tout de même être employés à des travaux de vie, à des travaux utiles et répartis équitablement.

Trocadéro.

La démolition du « Trocadéro » est aujourd'hui décidée et même commencée. Il paraît même que des équipes d'ouvriers réparent la couverture tandis que d'autres équipes d'ouvriers la démolissent d'autre part. Les premiers épuisent des crédits antérieurs ; les seconds des crédits nouveaux, selon l'imperturbable logique de M. le Bureau des Domaine et M. le Bureau des Expositions...

Les raisons fournies à la suppression du Trocadéro sont d'ordre « esthétique ». Ces raisons valent pour certains et pas pour d'autres. Est-on sûr que ce qui remplacera le Trocadéro sera digne d'affronter l'avenir ? Ne va-t-on pas nous sortir un chef-d'œuvre du style « arts décoratifs » ? On peut s'attendre hélas ! à tout, sauf le bien, le beau, le durable... Et puis s'il fallait démolir tous les monuments démodés ou périmés, à commencer par ces horreurs du Petit et du Grand Palais qui n'ont que trente-cinq ans d'existence, et par la Tour Eiffel qui n'a pas encore son demi-siècle, que resterait-il debout à Paris ?

Ne croyez-vous pas que les centaines de millions que le Bourgeois esthète va sacrifier à ses goûts, seraient mieux employés à la démolition des taudis immondes qui attendent depuis des siècles le pic du démolisseur, et à la reconstruction d'immeubles d'habitations salubres et confortables ? Oui, mais ceci serait pour le peuple. Et le peuple peut attendre...

Les enfants gâtés de la Démocratie.

Herriot, à la bedaine toujours magnanime, a fait connaître à grand renfort de communiqués, sa décision de renoncer, aussi longtemps qu'il serait imparti d'un mandat électif, à une retraite de professeur qui lui fut offerte voici quelque temps par le Trésor et qui ne se montait qu'à une trentaine de mille francs, une misère !

Depuis que nous existons nous avons toujours connu Herriot fortement occupé dans le domaine de la politique intérieure et extérieure, et dans le domaine de l'Administration, de la littérature et de l'Art. Son activité diverse, le nombre et l'étendue de ses fonctions, ne devaient certes pas lui laisser le loisir d'exercer le moindre professorat.

Des cas de cette sorte sont de règle en démocratie. Il y a quantité de gros fonctionnaires, préfets, etc.., qui, en disponibilité tout le temps, n'en touchent pas moins leurs traitements d'activité. Quel est le patron, en dehors de l'Etat-patron, qui ferait montre d'une telle générosité, d'une telle magnificence ?

Les communiqués Herriot n'en sont pas moins d'une adroite réclame. « Voilà un honnête homme, un homme désintéressé », dira l'électeur. Certains estimeront que M. Blum aurait pu, lui aussi, lorsqu'une retraite de maître de requêtes au Conseil d'Etat, — retraite de 35 mille francs, — lui tomba du ciel républicain l'an dernier, refuser le cadeau, ou si non l'attribuer à la caisse de son parti... Il s'en est bien gardé et il a démontré que le socialisme bien compris, le socialisme à *Lucullus*, n'exclut pas le pognonisme. Au contraire.

Mon curé, chez Maeterlinck.

M. Maeterlinck est, comme l'on sait, un grand écrivain belge, d'expression française, que Mirbeau fit connaître et apprécier du public lettré de France dans les toutes dernières années du siècle écoulé. En ce temps-là Maeterlinck se présentait comme un écrivain d'avant-garde, préoccupé de justice sociale, ce que citaient les *Temps Nouveaux*...

Il est devenu par le commerce de sa production littéraire ou par d'autres moyens que nous ignorons, puissamment riche, châtelain, comte, etc. Son débit littéraire, s'il s'est ralenti, se fait encore apprécier, quoique la « Vie des termites » ne vaille pas « la Vie des abeilles ».

Il n'y aurait qu'à noter le déclin du littérateur au summum de la jouissance matérielle, si ce déclin ne s'accompagnait de manifestations de platitudes écœurantes. L'autre jour, ne sachant à qui imputer l'accident banal qui priva de la vie une « reine », il s'en prenait à la Providence, à laquelle il concède qu'elle puisse frapper le pauvre monde, mais qu'elle devrait épargner les grands de la terre.

Ce à quoi un simple curé, mieux placé dans les secrets de la Providence que le profane Maeterlinck, fit observer qu'aux yeux de la Providence, sous peine qu'elle ne soit plus la Providence, un homme vaut un homme et une femme vaut une femme, que dans sa divine balance la mort d'une reine ne pèse pas davantage que la mort de toute autre femme dans les mêmes conditions, que la Providence n'épargne pas plus les grands que les petits, et qu'elle entend donner ainsi une terrible leçon de démocratie à ceux qui, comme Maeterlinck sont devenus les officiants du Veau d'or et les lèche-bottes attitrés des Puissants de la terre, après avoir été les courtisans de Démos.

Sévère, mais juste, la leçon du curé au comte léopoldien et prince des lettres.

Le Caméléon est au rose tendre

Lu dans « l'Humanité » du 8 septembre, ce passage de l'article de Vaillant-Couturier relatant les obsèques de Barbusse :

...Vers 14 heures dans les rues de la Chapelle et avoisinantes la circulation est interrompue. Les agents qui règlementent la circulation sont débordés. Au pont de Soissons et en maints endroits, ce sont les camarades du service d'ordre qui, venant en aide aux agents, *font la chaîne pour permettre le passage des piétons et des véhicules.*

Ah ! mon bon monsieur Vaillant-Couturier, comme vous maniez bien l'euphémisme: « Les agents » ! Comme l'on voit que le vent a fait tourner à l'occident la girouette du Kremlin ! Vous eûtes jadis langage plus acerbe pour qualifier les ruminants aux armes de la Ville de Paris. Après les obsèques du vieux communard Caménat, « l'Humanité » ne disait-elle point que les « flics » avaient tenté de couper le cortège. Aujourd'hui une collaboration amicale s'ébauche; comme c'est idyllique et touchant : les camarades viennent en aide aux agents. Espérons que ces derniers sauront leur rendre la pareille dans les manifestations. En attendant, monsieur Vaillant-Couturier perd encore une occasion de produire son beau vocabulaire ; mais rassurons-nous il saura en profiter pour mettre la dernière main à quelques-unes de ces belles canailleries qu'il réserve aux militants libertaires.

A propos des cumuls
NOUVELLES PROVOCATIONS

Abandonnant la chasse aux gros profits où l'on rencontre d'insurmontables résistances, le Comité des Forges *a publié des décrets-lois s'attaquant aux « cumulards », aux vrais de vrai ! ajoutant à l'iniquité l'intention perfide de semer la zizanie parmi les fonctionnaires. Il est facile de s'en rendre compte par l'examen de quelques cas typiques :*

Pour faire bouillir la même marmite, des ménages de fonctionnaires peuvent gagner 50, 75, 100 *mille francs. Pour le* Comité des Forges, *il n'y a pas cumul ! Droit au travail !...*

Un fonctionnaire peut avoir de la fortune personnelle et cumuler rentes et traitement. Pour le Comité des Forges, *il n'y a pas cumul !*

Un membre de l'enseignement peut diriger un collège ou une école supérieure à internat : Il cumule son traitement avec les bénéfices de marchand de soupe (500 *francs par an et par élève), cela non plus n'est pas du cumul !*

Un médecin, un commerçant, un petit industriel peuvent être mariés avec une institutrice ou une employée des postes, il n'y a pas non plus de cumul !

Mais les cumulards, les voici : Le cantonnier dont la femme a une petite boutique de mercerie, le facteur dont la femme a un petit atelier de couture, les voilà les affameurs ! les mercantis ! les sacripants auxquels il faut interdire à tout prix l'odieux cumul ! Droit au travail ?...

Ainsi à l'iniquité, le Comité des Forges *pense ajouter la discorde dans les rangs des fonctionnaires dont les plus petits sont, une fois de plus, victimes de l'humour de ces maquignons de carrefours, véritables provocateurs !*

DUPLICITÉ PONTIFICALE

Les affaires d'Ethiopie auront mis en pleine lumière la duplicité du pape et des hauts dignitaires ecclésiastiques. Dans le secret de son bureau et lorsqu'il s'adresse à des pacifistes, le pape se déclare hostile à la guerre. Mais son journal officiel prodigue les encouragements à l'adresse de Mussolini ; cardinaux et évêques bénissent les soldats qui partent pour l'Afrique et leur adressent des discours pleins d'un chauvinisme belliqueux. Enfin, suprême adresse, le pape, lorsqu'il parle en public, tient un langage si équivoque que l'on peut indifféremment y découvrir une condamnation ou une approbation de la guerre. Plus tard, si la chose est utile, les historiens catholiques n'hésiteront pas à le présenter comme un apôtre convaincu de la paix.

Cette duplicité a bien servi les papes jusqu'à présent. C'est à des faux qu'ils durent leur puissance et leurs richesses. « En 756, raconte Turmel, l'apôtre saint Pierre écrivit du haut du ciel à Pépin une lettre éplorée pour lui signaler le danger qui menaçait son tombeau, son église et pour lui enjoindre, sous les peines les plus graves, de venir sans retard à son secours. En 774, Charlemagne reçut du pape Adrien Ier une copie de la « Donation de Constantin », acte par lequel le premier empereur chrétien accordait en toute propriété à l'église romaine d'immenses territoires. Il fut, cela va sans dire, chaleureusement invité à remettre en vigueur cette « donation » que le malheur des temps avait anéantie. Or la première de ces impostures était l'œuvre d'Etienne ; la seconde avait pour auteur le pape Adrien. Cette dernière fut exploitée par les papes jusqu'au jour où un chanoine de Saint-Jean-de-Latran, Laurent Valla, dévoila la supercherie, 1450. »

Toute l'histoire des papes est ainsi faite de mensonges, d'équivoques et de faussetés.

L. Barbedette.

LA PREPARATION A LA GUERRE SANS LA RESISTANCE DU PEUPLE – POURQUOI ?

LA PREPARATION A LA GUERRE
SANS LA RESISTANCE DU PEUPLE. — POURQUOI ?
(*Suite*)

IV. — Le professeur Einstein et l'Etat pacifique.

Il est regrettable de voir à quelles erreurs la méconnaissance du principe de l'Etat mène ; c'est bien démontré par le savant Albert Einstein qui a quitté son point de vue de réfractaire à la guerre. En 1931 encore il a fait beaucoup de bien pour la cause de l'humanité par sa lettre ouverte en faveur de la résistance à la guerre. Malheureusement l'infâmie du régime hitlérien qui s'est tournée contre lui a rempli le savant émigré de tant de ressentiment et d'amertume qu'il a changé son attitude envers le principe de la résistance à la guerre. C'est bien compréhensible mais pas excusable.

Il serait quand même faux de vouloir trouver son argumentation basée uniquement sur ces expériences personnelles, mais, au contraire, on y peut bien reconnaître encore cet illogisme du pacifisme duquel je vous ai parlé plus haut. La position envers l'Etat n'est pas claire : un gouvernement est considéré comme le « plus petit mal » en comparaison avec l'autre et par ce raisonnement aussi on se laisse entraîner à la guerre pour conserver le « moindre mal » au lieu du « plus gros mal ».

On ne peut pas contester qu'il y ait des différences entre les différents gouvernements et on peut aussi relativement donner sa préférence à l'un en comparaison avec l'autre. Mais ce jugement peut seulement valoir au temps de la paix, où au moins la vie de l'homme n'est pas attaquée. D'ailleurs c'est une conception tout à fait personnelle de trouver un joug plus supportable que l'autre, le préférer à un autre. Mais cette conception ne peut plus valoir quand il s'agit de la question de la guerre.

La guerre prive l'homme de la liberté, de la santé et de la vie et envers la guerre *tous les compromis théoriques et pratiques doivent cesser !* Si le gouvernement — et même le « meilleur » — contraint l'homme à faire la guerre, alors l'illusion du « moindre mal » s'est évanouie, alors partout c'est « le même mal », car pour l'homme il n'y a pas de différence s'il donne sa vie pour l'un ou pour l'autre, il peut lui être égal qu'on lui demande sa liberté, sa vie ou sa santé. Il peut lui être égal que n'importe lequel, le « bon » ou le « mauvais » Etat, le contraigne à devenir meurtrier contre des hommes qui tout comme lui-même ne sont pas responsables de la politique de leurs dirigeants par lesquels ils sont asservis et abusés.

La désertion du principe de la résistance à la guerre est influencée par son manque de clarté envers le principe de l'Etat, ce qui se voit dans un article de *Policy* (Chicago, February 1935).

Il y est dit que ces opinions antimilitaristes auraient été justifiées dans le moment où la plupart des Etats étaient organisés démocratiquement et paisiblement. En ce moment, la résistance à la guerre, le refus du service militaire auraient obligé l'Etat à se souvenir de son devoir envers la paix. Aujourd'hui ce sont les gouvernements qui préparent leurs sujets à la guerre en les trompant.

« Dans ces pays le refus au service militaire est un sacrifice de ceux qui sont assez courageux et entraîne la mort pour ces héros ; mais dans les autres pays, un refus au service militaire veut dire l'affaiblissement de la force de résistance de cette partie du monde qui n'est pas encore folle. C'est pourquoi je ne crois plus que dans ces circonstances la résistance passive, même la plus héroïque, soit un moyen efficace. Autres temps, autres moyens, quoique le but reste le même. Le pacifiste convaincu doit chercher pour la situation actuelle un plan d'action qui sera différent de celui d'avant. Son but doit être : ces gouvernements qui veulent le progrès pacifique doivent se rapprocher le plus possible pour empêcher que les intentions guerrières de quelques aventuriers politiques, dont les gouvernements sont basés sur la violence et la vengeance, puissent se réaliser. »

Je ne pourrais pas trouver une confirmation plus exacte de ce que j'ai dit sur le manque de clarté sur la fonction de l'Etat dans la société chez les pacifistes, il s'ensuit que leur pacifisme n'est pas une chose sur laquelle on peut compter toujours.

Avec Tolstoï et d'autres je nie « la collaboration pacifique de plusieurs gouvernements démocratiques » ; Tolstoï aussi nous a montré du point de vue chrétien que la base de tout Etat est la violence. Même la sociologie des universités a dû le reconnaître. (Gumplowocz, Rutzenhofer, Oppenheimer et d'autres). Nous voyons ainsi que tous les gouvernements préparent leurs sujets à la guerre; seulement, les uns le font pour la guerre, les autres le font pour la paix... Tous les gouvernements trompent leurs sujets de la même façon en disant que la guerre est menée pour la défense du pays, de la vie de son peuple, etc.

Il est vrai que l'objection de conscience du service militaire veut dire un sacrifice, même souvent la mort. Mais marcher à la guerre, qu'est-ce que cela veut dire ? C'est aussi la mutilation, la mort... Pourquoi plutôt ne pas se sacrifier pour l'idée de la Paix ?

Je ne veux induire personne à faire une action à laquelle il n'est pas poussé lui-même par sa conscience, mais on ne peut pas nier que quelques milliers d'objecteurs seulement ne peuvent être exécutés sans que le peuple se révolte. Et même la mort, n'est-elle pas meilleure et plus honorable pour la paix que pour le principe néfaste et affreux de la guerre ?

Et puis, l'objection peut se manifester non seulement par le refus direct, mais aussi dans l'armée même, aussi longtemps qu'elle poursuit son principe antimilitariste et antiguerrier. Les Grecs étaient le plus à craindre lorsqu'ils se trouvaient dans le cheval de Troie...

Mais la seule action conséquente du pacifiste est le refus individuel, soit-il ouvert ou caché. C'est aussi le seul qui puisse se manifester sans la grande masse ; il n'y a pas d'importance si nous ne pouvons empêcher la guerre — il suffit pour les pacifistes de n'avoir rien à se reprocher d'avoir fait pour eux tout ce qu'ils pouvaient pour ne pas faire partie eux-mêmes de la guerre. En ce qui concerne ceux qui sont enthousiasmés et qui se plient, il pourrait être discuté s'ils ne tombent pas par la loi de sélection en faisant chemin libre pour un développement plus pacifique.

Est-ce que l'objection est vraiment un affaiblissement de la force de résistance parmi les peuples démocratiques et plus « libertaires » « dans cette partie du monde qui n'est pas encore folle » ? Le professeur Einstein devrait nous prouver que la guerre qui éclatera sera des deux côtés autre chose que la démence et la folie. Nous croyons qu'il vaut mieux continuer à dire avec *Bertrand Russel* : « Aucun des maux qu'on veut éviter par la guerre n'est pire que la guerre elle-même. »

(*A suivre.*)

Pierre Ramus.

Malgré la science et le progrès technique nous nous appauvrissons

La crise économique qui s'est abattue sur le monde depuis cinq années a eu un effet lent mais d'une progression régulière ; des centaines de milliers, des millions d'hommes ont été éliminés de la production. Cette éviction ne s'est pas manifestée brutalement ; deux causes l'ont motivée mais impératives et rigoureuses dans leurs effets, ne laissant aucun doute quant aux possibilités d'une éventuelle reprise.

D'abord : une organisation du travail de plus en plus au point permettant la substitution de la machine à l'homme ; ensuite la saturation des marchés. On connaît les résultats : les marchés fermés, des stocks considérables et nul acheteur à l'horizon. Ce fut l'ère de la misère sur une vaste échelle; les sans-travail n'ayant nulle perspective d'un emploi et de lendemains moins pénibles.

Aux difficultés individuelles s'ajoutèrent les difficultés pour l'Etat. Le consommateur qui avait vu diminuer ses ressources en tant que producteur devint un poids lourd au lieu d'être une aide pour le budget alors que parallèlement les dépenses augmentaient, au profit d'œuvres destructrices : pour la guerre. La politique insensée des gouvernants, surtout des dictatures — dont on sait qu'elles furent soudoyées par le gros capitalisme — fut le prétexte d'une défense des frontières, prélude à la course aux armements. Et des capitaux qui eussent pu être utilisés à juguler la misère en donnant du travail furent engloutis dans des œuvres néfastes pour la sauvegarde d'une sécurité illusoire. L'opinion en est de plus empoisonnée, la crainte envahit car l'issue au désordre capitaliste, admise maintenant, à un aspect de catastrophe contre quoi les foules demeurent passives et ne réagissent que médiocrement.

Or le chômage se maintient à un niveau critique ; l'activité économique intérieure suit toujours une courbe descendante ; les statistiques des wagons chargés, le recouvrement des impôts qui est en déficit l'indiquent ; pour le mois de juillet 1935, il manque près de 484 millions sur les évaluations budgétaires, *rien que pour les impôts indirects et les monopoles.*

Pour *les impôts directs (impôts fonciers, impôts cédulaires et impôt général sur le revenu)*, les résultats de juillet 1935 marquent une *diminution* de 223 millions par rapport aux recouvrements de juillet 1934.

Le volume des rentrées budgétaires a diminué pour les 7 premiers mois de l'année pour l'enregistrement de 17 %, le timbre 19 %, les douanes de 18 % , les monopoles de 12 % concernant les impôts indirects.

Le montant des rôles émis au cours de l'exercice 1935, à la date du 31 juillet dernier, atteignait 3,235 millions 147.600 francs, comprenant ces catégories d'impôts : bénéfices industriels et commerciaux, taxe spéciale sur le chiffre d'affaires, taxe d'apprentissage, bénéfices agricoles, traitements, salaires, pensions, professions non commerciales, impôt général, frais d'avertissement.

Or les recettes correspondantes, prévues au budget de 1935, s'élèvent à 6.464 millions 5.

Déjà en 1934 les évaluations budgétaires n'ont pas trouvé les contreparties escomptées dans les rentrées budgétaires ; il y avait déjà déficit et on dut avoir recours à l'emprunt pour boucler le budget. Quant à notre balance commerciale elle accuse nettement un recul pour les sept premiers mois de chacune des années 1933, 1934 et 1935 ; elle se présente ainsi (en milliers de francs) :

	1935	1934	1933
Importat...	12.346.615	14.312.919	17.320.260
Exportat...	9.059.513	10.161.728	10.432.311
Exc. d'importat....	3.287.102	4.151.091	6.887.949

***

Pourtant le Progrès, ce fameux progrès qui devait libérer l'homme en lui donnant du bien-être a fait surgir en moins d'un siècle la dynamo, les transports de force, l'électrométallurgie, l'électrochimie, le pétrole et ses dérivés, le téléphone, le phonographe, la radiophonie, le cinéma, l'automobile, la navigation sous-marine ; le ciment armé, le chauffage central, le tout-à-l'égout, l'air liquide, le froid industriel, la rotative, la machine à écrire, à calculer, la soie artificielle; les engrais azotés, les couleurs d'aniline, la bactériologie, l'antisepsie, etc., mais la science n'a libéré l'homme ni de son estomac, ni de son cerveau, et il connaît la faim et l'inquiétude. Des machines merveilleuses existent qui ne lui appartiennent pas, un bien-être est là à la portée de sa main dont il ne profite pas faute d'argent ; la médecine, la chirurgie qui firent des progrès incalculables lors de la guerre ne lui servent pas car il doit les payer lorsqu'il en a besoin.

L'humanité a enrichi son patrimoine de connaissances scientifiques pratiques mais elles ne profitent pas aux humains ; elles restent l'apanage d'une majorité fortunée alors que l'homme, face aux besoins inhérents à l'espèce humaine, est dans l'impossibilité matérielle de les satisfaire. Il est en cela moins favorisé que ses ancêtres dont la vie rudimentaire s'accommodait de conditions d'existence que nul n'empêchait de satisfaire dans la mesure de ce qui était considéré comme nécessaire.

Il n'en est plus ainsi, l'homme du xxe siècle ne trouverait plus un lopin de terre à faire fructifier, tout a été approprié par des maîtres qui trop souvent même ignorent ce qu'ils possèdent.

Malgré la science il en est résulté un appauvrissement général; alors que le patrimoine social augmentait, la capacité d'achat restait stationnaire, ce progrès devenait de ce fait inutile parce qu'il ne pouvait pas être utilisé. On trouve la preuve de cet appauvrissement dans le fait que le montant total des revenus nets individuels a diminué depuis la crise.

Ils étaient en 1931 de ..	64.139
En 1932 de	59.824
En 1933 de	54.982
En 1934 de	54.659

La misère devient le dernier mot d'un régime proche de la faillite. Faillite politique, faillite économique ;

Politique, parce que les gouvernants n'ont pas su appliquer des règles de justice dans un monde de forbans et que l'occasion était trop belle pour faire des affaires ;

Economique, parce que les propriétaires se sont emparés de toutes les richesses du sol et du sous-sol; ils ont asservi la science et la pensée, salarié le savoir, domestiqué l'espèce.

Aujourd'hui il ne reste à l'homme que des regrets, victime d'une légalité qu'il a créée il ne peut ni prendre ni mendier sous peine de prison ; il ne peut pas travailler car il ne peut pas consommer ; il ne peut pas se révolter car les chefs qui guignent le pouvoir canalisent sa révolte en lui promettant son affranchisement pour demain.

NADAUD.

Avant le Congrès de la C.G.T.

Dans quelques jours la Confédération Générale du Travail va tenir un congrès dont l'importance n'échappe à personne. Des questions vitales pour le mouvement ouvrier y seront débattues, car il s'agit en la circonstance de savoir si les travailleurs, divisés il y a quatorze ans à Lille par des querelles dont les mobiles sont demeurés pour nombre de syndiqués assez vagues, — la lutte ouvrière « révolutionnaire » de la C.G.T.U. s'étant révélée à l'expérience identique à celle de la C.G.T. réformiste — sauront faire le geste nécessaire qui cimentera à nouveau leur solidarité et leur puissance face à des conditions de vie misérables et à un patronat de plus en plus égoïste.

Mais l'unité syndicale, si son principe — qui demeure une revendication essentielle — est admis, n'est pas tout. De graves problèmes requièrent l'attention de toutes les catégories de travailleurs atteints dans leurs salaires et leurs conditions d'existence.

L'industrie privée, depuis déjà quelques années, a rogné les salaires; la situation économique, qui provoquait le chômage, l'égoïsme des gens en place s'y prêtaient, favorisant des baisses massives. Les fonctionnaires — victimes des décrets-lois — découvrent à leur tour la grande injustice. La C.G.T. ayant donc à se prononcer sur ces faits nouveaux, car ils sont liés au déséquilibre général, fait de son plan — dont nous avons eu l'occasion de parler dans ces colonnes — le pivot d'une revendication dont elle attend des résultats positifs et immédiats concernant une reprise économique et une diminution de la misère chez les travailleurs industriels et agricoles.

Son plan, s'il est discuté, il ne résistera pas à l'examen. C'est un plan plutôt politique qu'économique; il prête à des interprétations si différentes — dont chaque proposition s'annule réciproquement — qu'il n'a pu germer que dans la cervelle d'avocats politiciens, car les ouvriers, lorsqu'ils se mêlent de trancher d'un sujet, le font avec une lucidité et une clarté qui ne prêtent pas à équivoque comme c'est le cas pour celui de la C.G.T. dont les idées dominantes sont l'entente contractuelle avec les patrons et les nationalisations; deux termes d'un problème foncièrement inconciliables.

Que l'unité ouvrière se réalise d'abord. Et qu'ensuite un plan ouvrier surgisse inspiré des grands buts sociaux que l'organisation ouvrière s'était donnés à la période héroïque où elle était antiguerrière, antigouvernementale, anticapitaliste.

Mais ces anti-quelqu'un ou quelque chose doivent se traduire d'une façon concrète pour des buts précis contre les forces qui tiennent le monde ouvrier dans un état voisin du paupérisme. Ces forces sont connues: ce sont la Banque, l'Industrie et le Commerce. Elles ont le pouvoir et ne le partagent jamais; pactiser avec elles est un marché de dupes, il faut les soumettre ou accepter sa condition misérable.

Puissent les directives données par le congrès ne pas tomber dans le travers propre aux partis politiques. On n'est jamais l'égal de son oppresseur et là où la collaboration politique au sein du Parlement s'est révélée impuissante, il n'est pas de raison de croire qu'une collaboration ouvrière avec les mêmes ennemis sur le plan économique donnerait des résultats meilleurs.

On demande aujourd'hui à la C.G.T. une attitude et un plan qui ne soient ni un leurre, ni des chaînes nouvelles pour la classe ouvrière.

DECRETS DE MISERE

Les mesures de décrets-lois, dont le gouvernement attend merveilles, attirent forcément l'attention sur les fonctionnaires dont le sacrifice pécuniaire que l'on attend d'eux serait susceptible d'atténuer le déficit des finances publiques. Rien n'est plus illusoire qu'une telle mesure, les chiffres parus au *Journal officiel* en septembre 1933 concernant le nombre et la rémunération des fonctionnaires — dont le nombre dit-on n'est connu que très approvimativement — montrent que ceux qui seront le plus touchés ne sont pas ceux qui sont les mieux rétribués.

A cette date les fonctionnaires et leurs rémunérations s'établissaient ainsi :

TRAITEMENTS	CIVILS	MILIT.
	Nombre	
Infér. à 9.000 fr.	38.413	58.032
Compris entre :		
9.000 et 11.500.	166.229	63.174
11.500 et 13.000.	58.008	18.951
13.001 et 15.000.	60.411	11.697
15.001 et 20.000.	122.894	4.901
20.001 et 25.000.	21.173	9.157
25.001 et 30.000.	16.118	1.129
30.001 et 35.000.	10.000	12.905
35.001 et 42.000.	8.688	1.820
42.001 et 50.000.	4.299	4.770
50.001 et 60.000.	3.046	1.973
60.000 et 80.000.	1.161	1.541
80.001 et 100.000.	415	33
100.001 à 125.000.	144	196
Supér. à 125.000.	33	10

Soit 511.032 fonctionnaires civils et 190.289 militaires.

Or, le décret concernant les réductions de dotations budgétaires donne les chiffres suivants :

	MONTANT des réductions
Finances	500.000
Services judiciaires ..	100.000
Services pénitentiaires	25.000
Affaires étrangères ..	5.243.000
Intérieur	39.505.000
Guerre	687.000
Défense des territoires d'outre-mer	1.000
Marine militaire	217.000
Education nationale .	12.320.000
Enseignem. technique	2.412.000
Beaux-Arts	228.000
Commerce et Indust..	115.000
Air	2.280.000
Travail	84.000
Santé publique et éducation physique ...	10.000.000
Colonies	1.955.000
Agriculture	73.116.000
Travaux publics	2.975.000
Marine marchande ..	80.000
Pensions	20.000.000
Postes, télégraphes et téléphones	50.000
Total	171.893.000

Piètre résultat, bien que des ministères comme l'agriculture aient été touchés durement, considéré les charges anodines afférentes à l'armée et au militarisme, car cette déflation touche avant tout petits fonctionnaires et dotations utiles dans une démocratie. Par contre, ce qui concerne le militarisme est ridiculement atteint ; ces chapitres sont là pour la forme et pour satisfaire une opinion.

***

A ce sujet, nous aimerions voir les journaux de fonctionnaires traiter de sujets techniques concernant l'organisation de chaque branche d'activité dont les ressources vont à l'Etat.

Pourtant qui serait plus aptes que les fonctionnaires eux-mêmes à dénoncer les points faibles de la machine étatique, le parasitisme et apporter des remèdes inspirés par l'équité et le sentiment de justice ? Que ne le font-ils ? Et ils se défendront plus difficilement de l'accusation d'égoïsme que leur action date de l'époque où leurs salaires furent menacés. Il y a là une des raisons pour lesquelles ils jouissent dans le public d'une sympathie relative.

Comment paieront les industries de guerre

Sur le rapport du conseiller Helbronner, l'assemblée générale du Conseil d'Etat a adopté le projet de décret portant règlement d'administration publique pour l'application du décret-loi instituant un impôt spécial sur les bénéfices réalisés par les entreprises travaillant pour la défense nationale.

Article Premier. — Seront soumis à la taxe spéciale instituée par le décret du 16 juillet 1935, les bénéfices réalisés sur tous les marchés de travaux ou de fournitures passés par les administrations de la Guerre, de la Marine et de l'Air, les établissements et services dépendant de ces administrations, les corps de troupe, lorsque ces marchés dépasseront 50.000 francs et porteront sur des travaux et des fournitures ayant un caractère militaire.

Seront également soumis à la taxe spéciale les bénéfices réalisés sur tous les autres marchés passés par les mêmes administrations lorsque ces marchés dépasseront 300.000 francs.

Seront toutefois exemptés, quel que soit le montant du marché, les bénéfices réalisés sur :

1° Les marchés de céréales, fourrages, vin ;

2° Les marchés de fournitures de charbons et combustibles minéraux, de gaz, d'eau et d'électricité;

3° Les marchés de fournitures de pain à la ration ;

4° Les marchés passés avec les maîtres-ouvriers et les marchés d'entretien de centres de mobilisation ;

5° Les marchés de transport passés avec des compagnies concessionnaires de services publics ;

6° Les marchés de travaux d'entretien et de vidange.

Art. 2. — Une clause spéciale de chaque marché indiquera si ce marché est ou non assujetti à la taxe spéciale par application du présent règlement.

Art. 3. — Les ministres de la Guerre, de la Marine, de l'Air et des Finances sont chargés de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal Officiel* de la République française et portera effet du 17 juillet 1935.

On peut être assuré qu'avec un pareil texte les marchands de canons et fournisseurs de guerre ont de beaux profits en perspective, décidément les restrictions contenues dans ce texte donnent toute latitude pour tourner lois et décrets-lois.

Le contrôle par l'Etat des usines d'armements en temps de guerre qui s'imposait pour que des particuliers ne s'enrichissent pas de la mort eut satisfait en somme l'opinion moyenne, en ne le faisant pas le gouvernement fait le jeu de la Métallurgie.

Les prix augmentent

Voici d'ailleurs les indices établis pour les prix de gros par la Statistique générale de la France pour les trois semaines écoulées :

	août 17	août 24	août 31
Indice général (45 articles)	334	338	343
Produits nationaux (29)	354	359	366
Produits importés (16).	298	300	303
Denrées alimentaires (20)	319	326	339
Aliments végétaux (8)..	265	274	294
Aliments animaux (8)..	342	350	364

La baisse des prix n'était donc qu'un mensonge inventé pour faire accepter décrets-lois et baisse de salaires.

L'ENTR'AIDE

UN FACTEUR DE L'ÉVOLUTION

de Pierre Kropotkine

L'entr'aide parmi les sauvages

(*Suite*)

Mais, absurdes ou non, le sauvage obéit aux prescriptions du droit commun, quelque gênantes qu'elles puissent être. Il leur obéit même plus aveuglément que l'homme civilisé n'obéit aux prescriptions de la loi écrite. Le droit commun est sa religion; ce sont ses mœurs mêmes. L'idée du clan est toujours présente à son esprit, et la contrainte de soi-même et le sacrifice de soi-même dans l'intérêt du clan se rencontrent quotidiennement. Si le sauvage a enfreint une des plus petites règles de la tribu, il est poursuivi par les moqueries des femmes. Si l'infraction est grave, il est torturé nuit et jour par la crainte d'avoir attiré une calamité sur sa tribu. S'il a blessé par accident quelqu'un de son clan et a commis ainsi le plus grand de tous les crimes, il devient tout à fait misérable : il s'enfuit dans les bois, prêt à se suicider, à moins que la tribu ne l'absolve en lui infligeant un châtiment physique et en répandant de son sang (106). A l'intérieur de la tribu tout est mis en commun ; chaque morceau de nourriture est divisé entre tous ceux qui sont présents ; et si le sauvage est seul dans les bois, il ne commence pas à manger avant d'avoir crié bien fort, par trois fois, une invitation à venir partager son repas pour quiconque pourrait l'entendre (107).

Bref, à l'intérieur de la tribu, la règle de « chacun pour tous » est souveraine, aussi longtemps que la famille distincte n'a pas encore brisé l'unité tribale. Mais cette règle ne s'étend pas aux clans voisins, ou aux tribus voisines, même en cas de fédération pour la protection mutuelle. Chaque tribu ou clan est une unité séparée. C'est absolument comme chez les mammifères et les oiseaux; le territoire est approximativement partagé entre les diverses tribus, et excepté en temps de guerre, les limites sont respectées. En pénétrant sur le territoire de ses voisins, on doit montrer que l'on n'a pas de mauvaises intentions. Plus on proclame haut son approche, plus on gagne la confiance ; et si l'on entre dans une maison, on doit déposer sa hache à l'entrée. Mais aucune tribu n'est obligée de partager sa nourriture avec les autres: elles peuvent le faire ou ne pas le faire. De cette façon la vie du sauvage est partagée en deux séries d'actions, et se montre sous deux aspects moraux différents : d'une part les rapports à l'intérieur de la tribu, de l'autre les rapports avec les gens du dehors ; et (comme notre droit international) le droit « inter-tribal » diffère sous beaucoup de rapports du droit commun. Aussi, quand on en vient à la guerre, les plus révoltantes cruautés peuvent être considérées comme autant de titres à l'admiration de la tribu. Cette double conception de la moralité se rencontre à travers toute l'évolution de l'humanité, et s'est maintenue jusqu'à nos jours. Nous, les Européens, nous avons réalisé quelques progrès, pas bien grands, pour nous débarrasser de cette double conception de la morale ; mais il faut dire aussi que, si nous avons, en quelque mesure, étendu nos idées de solidarité — au moins, en théorie — à la nation, et en partie aux autres nations, nous avons affaibli d'autre part les liens de solidarité à l'intérieur de nos propres nations, et même au sein de la famille.

L'apparition d'une famille séparée au milieu du clan dérange nécessairement l'unité établie. Une famille séparée signifie des biens séparés et l'accumulation de richesses. Nous avons vu comment les Esquimaux obviaient à ces inconvénients; c'est une étude fort intéressante que de suivre, dans le cours des âges, les différentes institutions (communautés villageoises, guildes, etc.) au moyen desquelles les masses se sont efforcées de maintenir l'unité de la tribu, en dépit des agents qui travaillaient à la détruire. D'un autre côté, les premiers rudiments de savoir qui apparurent à une époque extrêmement reculée, lorsqu'ils se confondaient avec la sorcellerie, devinrent aussi un pouvoir aux mains de l'individu qui pouvait l'employer contre la tribu. C'étaient des secrets soigneusement gardés et transmis aux seuls initiés, dans les ociétés secrètes de sorciers, de magiciens et de prêtres que nous trouvons chez tous les sauvages. En même temps les guerres et les invasions créèrent l'autorité militaire, ainsi que les castes de guerriers dont les associations ou clubs acquirent aussi de grands pouvoirs. Cependant, à aucune période de la vie de l'homme, les guerres n'ont été l'état *normal* de l'existence. Tandis que les guerriers s'exterminaient les uns les autres et que les prêtres célébraient ces massacres, les masses continuaient à vivre leur vie de chaque jour, et poursuivaient leur travail quotidien. Et c'est une recherche des plus attachantes que de suivre cette vie des masses; d'étudier les moyens par lesquels elles conservèrent leur propre organisation sociale, basée sur leurs conceptions d'équité, d'entr'aide et d'appui mutuel — le droit commun, en un mot, — même sous les régimes les plus férocement théocratiques ou autocratiques.

(106) Voir *Mensch in der Geschichte* de Bastian, III, p. 7. Voir aussi Grey, *loc. cit.*, p. 238.

(107) Miklukho-Maclay, *loc. cit.* Même habitude chez les Hottentots et chez les Cafres, paraît-il, jusqu'à nos jours.

CHAPITRE IV

L'entr'aide chez les barbares

La grande migration des peuples. — Une nouvelle organisation rendue nécessaire. — La communauté villageoise. — Le travail communal. — La procédure judiciaire. — La loi inter-tribale. — Exemples tirés de la vie de nos contemporains. — Bouriates. — Kabyles. — Montagnards du Caucase. — Races africaines.

On ne peut étudier l'homme primitif sans être profondément impressionné par la sociabilité dont il a fait preuve dès ses premiers pas dans la vie. L'existence de sociétés humaines est démontrée déjà par les vestiges que nous retrouvons de l'âge de pierre paléolithique et néolithique ; et quand nous étudions les sauvages contemporains dont le genre de vie est encore celui de l'homme néolithique, nous les trouvons tous étroitement unis par l'organisation extrêmement ancienne du clan, qui leur permet de combiner leurs forces individuelles, encore si faibles, de jouir de la vie en commun et de progresser. L'homme n'est pas une exception dans la nature. Lui aussi se conforme au grand principe de l'aide mutuelle qui donne les meilleures chances de survivance à ceux qui savent le mieux s'entr'aider dans la lutte pour la vie. Telles sont les conclusions auxquelles nous sommes arrivés dans le chapitre précédent.

Cependant, dès que nous en venons à un degré plus élevé de la civilisation et que nous en référons à l'histoire, qui a déjà quelque chose à dire sur cette période, nous sommes confondus par les luttes et les conflits qu'elle révèle. Les anciens liens semblent être entièrement brisés. On voit des races combattre contre d'autres races, des tribus contre des tribus, des individus contre des individus; et du chaos et des chocs de ces forces hostiles, l'humanité sort divisée en castes, asservie à des despotes, séparée en Etats toujours prêts à se faire la guerre. S'appuyant sur cette histoire de l'humanité, le philosophe pessimiste conclut triomphalement que la guerre et l'oppression sont l'essence même de la nature humaine ; que les instincts de guerre et de rapine de l'homme ne peuvent être contenus dans certaines limites que par une puissante autorité, qui le contraint à la paix et donne ainsi à quelques rares hommes d'élite l'occasion de préparer une vie meilleure pour l'humanité dans les temps à venir.

Pourtant, dès que la vie de tous les jours, menée par les hommes durant la période historique, est soumise à une analyse plus serrée — et c'est ce qui a été fait récemment en de nombreuses et patientes études touchant les institutions des temps très reculés, — cette vie apparaît sous un aspect tout à fait différent. Si nous laissons de côté les idées préconçues de la plupart des historiens et leur prédilection marquée pour les aspects dramatiques de l'histoire, nous voyons que les documents même qu'ils étudient sont ceux qui exagèrent la partie de la vie humaine vouée aux luttes et qui en négligent les côtés pacifiques. Les jours brillants et ensoleillés sont perdus de vue dans les tourmentes et les orages. Même à notre époque, les volumineux documents que nous préparons aux futurs historiens dans notre presse, nos tribunaux nos bureaux du gouvernement et même dans les romans et les ouvrages poétiques, sont entachés de la même partialité. Ils transmettent à la postérité les descriptions les plus minutieuses de chaque guerre, de chaque bataille ou escarmouche, de toute contestation, de tout acte de violence, de toute espèce de souffrance individuelle; mais c'est à peine s'ils portent quelque trace des innombrables actes de soutien mutuel et de dévouement que chacun de nous connaît pourtant par sa propre expérience ; à peine s'ils tiennent compte de ce qui fait l'essence même de notre vie quotidienne — nos instincts sociaux et nos mœurs sociales. Quoi d'étonnant si les témoignages du passé furent si imparfaits. Les annalistes, en effet, n'ont jamais manqué de raconter les plus petites guerres et calamités dont leurs contemporains eurent à souffrir ; mais ils ne prêtaient aucune attention à la vie des masses, quoique la plus grande partie de ces masses aient vécu en travaillant pacifiquement, alors qu'un petit nombre d'hommes seulement guerroyaient entre eux. Les poèmes épiques, les inscriptions sur les monuments, les traités de paix — presque tous les documents historiques portent le même caractère ; ils ont trait aux violations de la paix, mais non pas à la paix elle-même. De sorte que l'historien le mieux intentionné fait inconsciemment un tableau inexact de l'époque qu'il s'efforce de peindre. Pour retrouver la proportion réelle entre les conflits et l'union, il nous faut recourir à l'analyse minutieuse de milliers de petits faits et d'indications fugitives, accidentellement conservées parmi les reliques du passé ; il faut ensuite les interpréter à l'aide de l'ethnologie comparée, et, après avoir tant entendu parler de tout ce qui a divisé les hommes, nous avons à reconstruire pierre par pierre les institutions qui les tenaient unis.

Avant peu il faudra écrire l'histoire sur un plan nouveau, afin de tenir compte de ces deux courants de la vie humaine et d'apprécier la part jouée par chacun d'eux dans l'évolution. Mais, en attendant, nous pouvons tirer parti de l'immense travail préparatoire qui a été fait récemment en vue de retrouver les traits principaux du second courant, si négligé auparavant. Des périodes les mieux connues de l'histoire nous pouvons déjà tirer quelques exemples de la vie des masses, afin d'indiquer le rôle joué par l'entr'aide pendant ces périodes ; et pour ne pas trop étendre ce travail, nous pouvons nous dispenser de remonter jusqu'aux Egyptiens ou même jusqu'à l'antiquité grecque ou romaine. En effet, l'évolution de l'humanité n'a pas eu le caractère d'une série ininterrompue. Plusieurs fois la civilisation a pris fin dans une certaine région, chez une certaine race, et a recommencé ailleurs, parmi d'autres races. Mais à chaque nouveau début elle recommença avec les mêmes institutions du clan que nous avons vues chez les sauvages. De sorte que si nous prenons la dernière renaissance, celle de notre civilisation actuelle à ses débuts dans les premiers siècles de notre ère parmi ceux que les Romains appelaient les « Barbares », nous aurons toute l'échelle de l'évolution, commençant avec les *gentes* et finissant par les institutions de notre propre temps. Les pages suivantes vont être consacrées à cette étude.

Les savants n'ont pas encore bien établi les causes qui poussèrent, il y a environ deux mille ans, d'Asie en Europe, des nations entières, et produisirent ces grandes migrations de barbares qui mirent fin à l'Empire romain d'Occident. Une cause cependant se présente naturellement à l'esprit du géographe lorsqu'il considère les ruines de villes populeuses dans les déserts de l'Asie centrale, ou qu'il suit les lits des fleuves aujourd'hui disparus et les dépressions remplies autrefois de grands lacs dont il ne reste plus maintenant que de simples étangs. C'est le desséchement ; un desséchement récent, qui a commencé avec la période post-glaciaire et s'est continué dans les temps historiques avec une rapidité que nous n'étions pas autrefois préparés à admettre (108). Contre ce phénomène de la nature l'homme était impuissant. Quand les habitants du Nord-Ouest de la Mongolie et du Turkestan oriental virent que l'eau les abandonnait, ils n'eurent pas d'autre choix que de descendre vers les larges vallées conduisant aux terres plus basses et de repousser vers l'Ouest les habitants des plaines (109). Peuplades après peuplades furent ainsi jetées en Europe, forçant d'autres peuples à se déplacer et à avancer toujours pendant des successions de siècles vers l'Ouest ou vers l'Est à la recherche de nouvelles demeures plus ou moins permanentes. Les races se mêlaient à d'autres races durant ces migrations, les aborigènes avec les immigrants, les Aryens avec les Oural-Altaïens ; et il n'y eût eu rien d'étonnant si les institutions sociales qui les avaient tenus unis dans leurs contrées d'origine avaient complètement disparu durant les stratifications de races qui se produisirent en Europe et en Asie. Mais tel ne fut pas le cas. Ces institutions subirent seulement les modifications requises par les nouvelles conditions d'existence.

Quand les Teutons, les Celtes, les Scandinaves, les Slaves et d'autres entrèrent pour la première fois en contact avec les Romains, ils étaient dans un état d'organisation sociale transitoire. Les unions par clans, basées sur une origine commune, supposée ou réelle, les avaient maintenus unis pendant plusieurs milliers d'années. Mais ces unions ne répondaient à leur but que tant qu'il n'y avait pas de familles séparées dans le sein de la *gens* ou du clan. Cependant, pour des causes que nous avons déjà mentionnées, la famille patriarcale séparée se développait déjà, lentement, mais sûrement, à l'intérieur du clan; et à la longue cela signifiait évidemment l'accumulation individuelle de la richesse et du pouvoir, et leur transmission héréditaire. Les fréquentes migrations des barbares et les guerres qui en étaient la conséquence ne firent que hâter la division des *gentes* en familles séparées, tandis que la dispersion des diverses peuplades et leurs mélanges avec des étrangers offraient de nouvelles facilités pour l'ultime désintégration des unions, basées jusqu'alors sur la communauté d'origine. Les barbares étaient ainsi dans l'alternative, ou bien de voir leurs clans dissous en groupes épars de familles, parmi lesquelles les plus riches, surtout si elles pouvaient unir à leur richesse les fonctions sacerdotales ou la gloire militaire, devaient réussir à imposer leur autorité aux autres ; ou bien de découvrir quelque nouvelle forme d'organisation, basée sur quelque nouveau principe.

(108) On rencontre dans l'Asie centrale, occidentale et septentrionale des traces innombrables de lacs de la période post-pliocène, maintenant disparus. D'autre part, des coquillages des mêmes espèces que celles qui vivent actuellement dans la mer Caspienne sont répandus sur la surface du sol à l'Est de cette mer, jusqu'à moitié route du lac Aral; on en trouve dans les dépôts récents vers le Nord jusqu'à Kazan, et des traces de golfes dépendants de la mer Caspienne, que l'on supposait autrefois être d'anciens lits de l'Amou, sillonnent le territoire turcoman. Nous devons naturellement tenir compte des oscillations qui ne seraient que temporaires et périodiques. Mais à part celles-ci, le desséchement progressif est évident et il procède avec une rapidité inattendue. Même dans les parties relativement humides du Sud-Ouest de la Sibérie, la série de levés, dignes de confiance, publiés par Yadrintseff, montre que des villages ont été construits sur ce qui était, il y a quatre-vingts ans, le fond d'un des lacs du groupe Tchani; tandis que les autres lacs du même groupe, qui couvraient des centaines de kilomètres carrés il y a environ cinquante ans, sont maintenant de simples étangs. Bref, le desséchement du Nord-Ouest de l'Asie suit une marche dont nous pouvons compter les étapes par des siècles, au lieu de nous servir des unités de temps géologiques dont nous avions l'habitude de parler.

(109) Des civilisations entières ont ainsi disparu, comme il est maintenant prouvé par les découvertes remarquables faites en Mongolie sur l'Orkhon, dans la dépression de Louktchoun, dans les déserts du Takla-maklan, autour du Lob-nor, etc. (travaux de Yadrintseff, Dmitri Clements, Sven Hedin, Kosloff, etc.).

Plusieurs des tribus n'eurent pas la force de résister à la désintégration : elles se désagrégèrent et furent perdues pour l'histoire. Mais les plus vigoureuses gardèrent leur cohésion et sortirent de cette épreuve avec une nouvelle organisation — *la commune villageoise* — qui les maintint réunies pendant les quinze siècles suivants et même davantage. La conception d'un *territoire* commun, acquis et protégé par les efforts communs, prit naissance et remplaça les conceptions faiblissantes d'une commune origine. Les dieux communs perdirent graduellement leur caractère d'ancêtres et furent doués d'un caractère local et territorial. Ils devinrent les dieux ou les saints d'une localité donnée ; la « terre » fut identifiée avec ses habitants. Des unions territoriales se développèrent au lieu des unions consanguines du passé; et cette nouvelle organisation offrait certains avantages incontestables dans les nouvelles circonstances. Elle reconnaissait l'indépendance de la famille et l'augmentait même, — la commune du village renonçant au droit de se mêler des affaires intérieures au sein de l'enclos de chaque famille ; elle donnait beaucoup plus de liberté à l'initiative personnelle ; elle n'était pas hostile en principe à l'union entre individus de souches différentes, et elle maintenait en même temps la cohésion nécessaire d'action et de pensée ; enfin, elle était assez forte pour s'opposer aux tendances dominatrices des minorités de sorciers de prêtres ou de guerriers professionnels. La commune du village devint ainsi la cellule fondamentale de l'organisation future, et dans beaucoup de nations elle a gardé ce même caractère jusqu'à aujourd'hui.

On sait maintenant, et on ne le conteste presque plus, que la commune du village n'était pas un trait spécifique des Slaves ni même des anciens Teutons. Elle existait en Angleterre pendant la période saxonne aussi bien que sous la domination normande, et elle a survécu en partie jusqu'au dix-neuvième siècle (110) ; elle était à la base de l'organisation sociale de l'ancienne Ecosse, de l'ancienne Irlande et de l'ancien Pays de Galles. En France, les possessions communales et les distributions de terres arables par l'assemblée du village persistèrent depuis les premiers siècles de notre ère jusqu'à Turgot, qui trouva les assemblées villageoises « trop bruyantes » et en commença l'abolition. La commune villageoise survécut à la domination romaine en Italie et reparut après la chute de l'empire romain. Elle était la règle chez les Scandinaves, les Slaves, les Finois (dans la *pittäyä*, comme aussi, probablement, dans la *kihlakunta*), chez les Coures et les Lives. La commune villageoise dans l'Inde — ancienne et moderne, aryenne et non-aryenne — est bien connue par les œuvres de sir Henry Maine qui ont fait époque ; Esphinstone l'a décrite parmi les Afghans. Nous la retrouvons également dans l'*oulous* des Mongols, la *thaddart* des Kabyles, la *dessa* des Javanais, la *kota* ou *tofa* des Malais et sous d'autres noms en Abyssinie, au Soudan, dans l'intérieur de l'Afrique, chez les indigènes des deux Amériques, parmi toutes les grandes et petites tribus des archipels du Pacifique. Bref, nous ne connaissons pas une seule race humaine ou une seule nation qui n'ait pas eu sa période de communes vilageoises. Ce fait seul détruit la théorie suivant laquelle la commune villageoise en Europe aurait été un résultat du servage. Elle est antérieure au servage, et même la soumission au servage fut impuissante à la briser. Ce fut une phase universelle de l'évolution, une transformation inévitable de l'organisation par clans, au moins pour tous les peuples qui ont joué ou jouent encore quelque rôle dans l'histoire (111).

La commune du village était une croissance naturelle, et pour cette raison une uniformité absolue dans sa structure n'était pas possible. En général c'était une union entre des familes considérées comme d'origine commune et possédant un certain territoire en commun. Mais chez certains peuples et à la faveur de diverses circonstances les familles ne se hâtaient pas de se ramifier en familles nouvelles et, quoique devenues très nombreuses, elles restaient indivises. Cinq, six et même sept générations continuaient alors à vivre sous le même toit, ou dans la même enceinte, tenant maison en commun, possédant en commun leur bétail, et prenant leurs repas ensemble, au foyer familial. Ils étaient en ce cas sous le régime de ce que l'on nomme en ethnologie « la famille composée » ou « la famille indivise », comme nous la voyons encore dans toute la Chine, dans l'Inde, dans la *zadrouga* des Slaves méridionaux, en Danemark, et occasionnellement dans la Russie du Nord et dans l'Ouest de la France (112). Chez d'autres peuples ou dans d'autres circonstances qui ne sont pas encore bien déterminées, les familles n'atteignaient pas les mêmes proportions ; les petits-fils et parfois même les fils quittaient la maison dès qu'ils étaient mariés, et chacun d'eux créait une nouvelle famille. Mais, indivises ou non, groupées ou éparpillées dans les bois, les familles demeuraient unies en communes vilageoises; plusieurs villages se groupaient en tribus, et les tribus s'unissaient en confédérations. Telle fut l'organisation sociale qui se développa parmi les prétendus « barbares », quand ils commencèrent à s'établir d'une façon plus ou moins stable en Europe.

Il fallut une très longue évolution avant que les *gentes* ou clans reconnussent l'existence distincte de la famille patriarcale dans une hutte séparée; mais même après que cela eût été reconnu, le clan fut lent à admettre l'héritage personnel des biens. Les quelques objets qui avaient appartenu personnellement à l'individu étaient détruits sur sa tombe, ou enterrés avec lui. La commune villageoise, au contraire, reconnaissait pleinement l'accumulation privée de la richesse dans la famille et sa transmission héréditaire. Mais la richesse était conçue exclusivement sous la forme de biens *meubles*, comprenant les bestiaux, les outils, les armes et la maison d'habitation, laquelle — « comme toutes choses qui peuvent être détruites par le feu » — rentrait dans la même catégorie (113). Quant à la propriété foncière, la commune du village ne la reconnaissait pas ; elle ne pouvait reconnaître rien de semblable, et, en général, elle ne la reconnaît pas jusqu'à nos jours. La terre était la propriété commune de la tribu, ou du peuple entier, et la commune villageoise, elle-même ne possédait sa part du territoire qu'aussi longtemps que la tribu ne réclamait pas une répartition nouvelle des lots attribués aux différents villages. Le défrichement des forêts et du sol vierge étant le plus souvent l'œuvre des communes, ou au moins de plusieurs familles unies — toujours avec le consentement de la commune, — les parcelles défrichées devenaient la propriété de chaque famille pour un laps de quatre, douze ou vingt années; après quoi on les considérait comme faisant partie des terres arables que l'on possédait en commun. La propriété privée ou la possession « perpétuelle » était aussi incompatible avec les principes et les conceptions religieuses de la communautés villageoise qu'elle l'était avec les principes de la *gens* ; de sorte qu'il fallut une longue influence de la loi romaine et de l'église chrétienne, qui, elle, accepta bientôt les principes romains, pour accoutumer les barbares à l'idée de propriété foncière individuelle (114). Et cependant, alors même que ce mode de propriété ou de possession pour un temps illimité fut reconnu, le possesseur d'un domaine séparé resta un copropriétaire des terrains incultes, des forêts et des pâturages. De plus, nous voyons continuellement, en particulier dans l'histoire de la Russie, que lorsque quelques familles, agissant séparément, s'emparaient de terres appartenant à des tribus considérées comme étrangères, ces familles ne tardaient pas à s'unir et à constituer une commune villageoise, qui, à la troisième ou quatrième génération, commençait à professer une communauté d'origine.

Toute une série d'institutions, en partie héritées de la période des clans, sont nées de cette base fondamentale, la propriété de la terre en commun, durant la longue suite de siècles qu'il fallut pour amener les barbares sous la domination d'Etats organisés selon le système romain ou byzantin. La commune du vilage n'était pas seulement une union pour garantir à chacun une part équitable de la terre commune ; elle représentait aussi une union pour la culture de la terre en commun, pour le soutien mutuel sous toutes les formes possibles, pour la protection contre la violence et pour un développement ultérieur du savoir, des conceptions morales ainsi que des liens nationaux. Aucun changement dans les mœurs touchant à la justice, à la défense armée, à l'éducation ou aux rapports économiques ne pouvait être fait sans avoir été décidé par l'assemblée du village, de la tribu, ou de la confédération. La commune, étant une continuation de la *gens*, hérita de toutes ses fonctions. C'était une *universitas*, un *mir* — un monde en soi (115).

La chasse en commun, la pêche en commun et la culture en commun des potagers ou des plantations d'arbres fruitiers avait été la règle pour les anciennes *gentes*. L'agriculture en commun devint la règle dans les communes villageoises des barbares. Il est vrai qu'il y a peu de témoignages directs sur ce point, et dans la littérature de l'antiquité nous n'avons que les passages de Diodore et de Jules César relatifs aux habitants des îles Lipari (une tribu des Celtibères) et aux Suèves. Mais nous ne manquons pas de témoignages indirects pour prouver que l'agriculture en commun était pratiquée par certaines tribus de Teutons, de Francs et par celles des anciens Ecossais, des Irlandais et des Welches (116). Quant aux survivances de cette habitude, elles sont presques innombrables. Même dans la France, complètement romanisée, la culture en commun était encore habituelle, il y a environ vingt-cinq ans, en Bretagne, dans le Morbihan (117). L'ancien *cyvar* Welche, ou association de laboureurs, ainsi que la culture en commun de la terre attribuée au temple du village sont tout à fait ordinaires parmi les tribus du Caucase les moins touchées par la civilisation (118). Des faits semblables se rencontrent constamment parmi les paysans russes. On sait de plus que plusieurs tribus du Brésil, de l'Amérique centrale et du Mexique avaient l'habitude de cultiver leurs champs en commun et que cette même habitude est très répandue chez les Malais, dans la Nouvelle-Calédonie, parmi plusieurs races nègres et chez d'autres peuples (119). Bref, l'agriculture en commun est si habituelle chez les Aryens, les Oural-Altaïens, les Mongols, les Nègres, les Peaux-Rouges, les Malais et les Mélanésiens que nous pouvons la considérer comme une forme de l'agriculture primitive qui,sans être la seule possible, fut une forme universelle (120).

La culture en commun n'implique pas cependant nécessairement la consommation en commun. Déjà sous le régime des clans nous voyons souvent que lorsque les bateaux chargés de fruits ou de poissons rentrent au village, la nourriture qu'ils rapportent est partagée entre toutes les huttes et les « longues maisons, » habitées, soit par plusieurs familes, soit par les jeunes gens ; cette nourriture est cuite séparément à chaque foyer. Ainsi l'habitude de prendre les repas dans un cercle plus intime de parents ou d'associés existait déjà à la période primitive de l'organisation par clans. Elle devint la règle dans la commune du village. Même la nourriture produite en commun était généralement divisée entre les différentes maisons après qu'une partie avait été mise de côté pour l'usage communal. Toutefois la tradition de repas en commun fut pieusement conservée. On profita de toute occasion, telle que la commémoration des ancêtres, les fêtes religieuses, le commencement et la fin des travaux des champs, les naissances, les mariages et les funérailles, pour faire partager à la commune un repas en commun. Aujourd'hui encore cet usage, bien connu en Angleterre sous le nom de « souper de la moisson », est un des derniers à disparaître. D'autre part, même lorsqu'on avait cessé depuis longtemps de labourer et de semer les champs en commun, différents travaux agricoles continuèrent et continuent encore d'être accomplis par la commune. Certaines parties de la terre sont en beaucoup de cas cultivées en commun, soit au bénéfice des indigents, soit pour remplir les greniers communaux, soit pour se servir des produits à des fêtes religieuses. Les canaux d'irrigation sont creusés et réparés en commun. Les prairies communales sont fauchées par la commune ; et le spectacle d'une commune russe fauchant une prairie — les hommes rivalisant d'ardeur à faucher tandis que les femmes retournent l'herbe et la mettent en tas — est très impressionnant : on voit là ce que le travail humain pourrait être et devrait être. Le foin, dans ces circonstances, est partagé entre les différentes maisons, et il est évident que personne n'a le droit de prendre du foin de la meule de son voisin sans sa permission. (*A suivre.*)

---

(110) Si je me conforme en cela aux opinions de Nasse, Kovalevsky et Vinogradov (pour ne nommer que les spécialistes modernes) et non à celles de M. Seebohm (M. Denman Ross ne peut être cité que pour mémoire) ce n'est pas seulement à cause de la science profonde et la concordance de vues de ces trois écrivains, mais aussi à cause de leur parfaite connaissance de la commune villageoise sous toutes ses formes, en Angleterre comme ailleurs, — connaissance dont le défaut se fait beaucoup sentir dans l'ouvrage, remarquable d'ailleurs de M. Seebohm. La même observation s'applique encore davantage aux si élégants écrits de Fustel de Coulanges, dont les opinions et les interprétations passionnées des anciens textes lui sont particulières.

(111) Les travaux concernant la communauté villageoise sont si nombreux qu'on ne peut en çiter que quelques-uns. Les ouvrages de sir Henry Maine, de Seebohm et de Walter (*Das alte Wallis*, Bonn, 1859) sont des sources d'informations populaires et bien connues pour l'Ecosse, l'Irlande et le pays de Galles. Pour la France, P. Viollet, *Précis de l'histoire du droit français : Droit privé*, 1886, et plusieurs de ses monographies dans la bibliothèque de l'Ecole des Chartes; Babeau, *Le village sous l'ancien régime* (le *mir* au XVIIIe siècle), 3e édition, 1887; Bonnemère, Doniol, etc. Pour l'Italie et la Scandinavie les ouvrages principaux sont cités dans le livre de Laveleye, *Propriété Primitive*, traduction allemande par K. Bücher. Pour les Finnois, Rein, *Föreläsningar*, I, 16 ; Koskinen, *Finnische Geschichte*, 1874, et différentes monographies. Pour les peuples de Livonie et de Courlande, le professeur Loutchitzky dans *Sévernyi Vestnik*, 1891. Pour les Teutons, outre les ouvrages bien connus de Maurer, Sohm (*Altdeutsche Reichs und Gerichts-Verfassung*) ainsi que Dahn (*Urzeit, Völkerwanderung, Langobardische Studien*), Janssen, Wilhelm Arnold, etc. Pour l'Inde, outre H. Maine et les ouvrages qu'il cite, sir John Phear, *Aryan village*. Pour la Russie et les Slavons du Sud, voir Kavelin, Posnikoff, Sokolovsky, Kovalevsky, Efimenko, Ivanicheff, Klaus, etc. (un copieux index bibliographique, jusqu'à 1880, dans le *Sbornik svédenii ob obschinye* de la Soc. Géog. russe). Pour les conclusions générales, outre *Propriété primitive* de Laveleye, voyez Morgan, *Ancient Society;* Lippert, *Kulturgeschichte;* Post, Dargun, etc... Voir aussi les conférences de M. Kovalevsky (*Tableau des origines et de l'évolution de la famille et de la propriété*, Stockholm, 1890). Bien des monographies spéciales devraient être mentionnées ; on peut trouver leurs titres dans les excellentes listes données par P. Viollet dans *Droit privé* et *Droit public*. Pour les autres peuples voyez les notes plus loin.

(112) Plusieurs autorités sont disposées à considérer la famille composée comme un état intermédiaire entre le clan et la commune villageoise, et il n'y a pas de doute qu'en beaucoup de cas les communes villageoises sont sorties de familles indivises. Cependant je considère la famille composée comme un fait d'ordre différent. Nous la trouvons à l'intérieur des *gentes;* d'un autre côté, nous ne pouvons affirmer que la famille composée ait existé à aucune période de l'histoire sans appartenir, soit à une *gens*, soit à une commune de village, soit à une *Gau*. Je conçois les premières communes villageoises comme nées lentement, mais d'une façon directe des *gentes*, et se composant, selon les races ou selon les circonstances locales, soit de plusieurs familles composées, soit de familles simples et de familles composées, soit enfin (particulièrement en cas de nouveaux établissements) de familles simples seulement. Si cette façon de voir est juste, on n'aurait pas le droit d'établir la série : *gens*, famille composée, commune villageoise — le second terme de la série n'ayant pas la même valeur ethnologique que les deux autres. — Voir appendice IX.

(113) Stobbe, *Beiträge zur Geschichte des deutschen Rechtes*, p. 62.

(114) On ne rencontre, dans la première période barbare, quelques traces de propriété foncière individuelle que chez les peuples qui (tels que les Bataves et les Francs en Gaule) ont été pendant un certain temps sous l'influence de la Rome impériale. Voir Inama-Sternegg : *Die Ausbildung der grossen Grundherrschaften in Deutschland*, V, 1878. Voir aussi Bessoler, *Neubruch nach dem älteren deutschen Recht*, pp. 11-12, cité par Kovalevsky, *Coutume moderne et loi ancienne*, Moscou, 1886, I, 134.

(115) *Mir* = univers, monde.

(116) Maurer, *Markgenossenschaft ;* Lamprecht, *Wirthschaft und Recht der Franken sur Zeit der Volksrechte* dans *Historischer Taschenbuch*, 1883 ; Seebohm, *The English Village Community*, chap. VI, VII et IX.

(117) Letourneau, dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 1888, vol. XI, page 476.

(118) Walter, *Daz alte Wallis*, p. 323 ; Dm. Bakradze et M. Khoudadoff (en russe), *Zapiski* de la Société géographique du Caucase, tome XIV. Partie I.

(119) Bancroft, *Native Races ;* Waitz, *Anthropologie*, III, 423; Montrosier, dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 1870 ; Post, *Studien*, etc.

(120) Un certain nombre d'ouvrages, par Ory, Luro, Laudes et Sylvestre sur la commune villageoise dans l'Annam, analysés par M. Jobbé-Duval, dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, octobre et décembre 1896, montrent que la commune avait en ce pays la même forme qu'en Allemagne ou en Russie. Une bonne étude de la commune villageoise au Pérou, avant l'établissement du pouvoir des Incas, a été publiée par Heinrich Cunow (*Die Soziale Verfassung des Inka Reichs*, Stuttgart, 1896). La possession de la terre en commun et la culture en commun sont décrites dans cet ouvrage.

VARIATION

Ce que les intellectuels bourgeois pensent de la frontière et de la patrie

Mon ami fréquente assidûment chez les riches ; professeur de lycée, il parvient à doubler son traitement en répétant au domicile des cancres fils-à-papa les mensonges de l'enseignement officiel. Mais il n'est de la sorte admis chez les grands bourgeois qu'en serviteur. Et c'est sans doute pourquoi il est si fier de pouvoir mener, une fois l'an, pendant dix jours, ni plus ni moins, la vie de château.

Il est facile en effet au premier venu de s'offrir un tel séjour, en une abbaye — mettons normande pour que ne s'égarent pas les suppositions — bien connue, pourvu que l'on ait le moyen de payer soixante francs par jour et l'habileté soit de se faire présenter, soit de se mettre en valeur. Même, m'expliqua mon ami en me proposant de l'accompagner, on peut resquiller et ne payer que cinquante francs si l'on est étudiant ou instituteur. Car les intellectuels bourgeois se piquent d'avoir les idées larges et de ne point vouloir délibérément ignorer les petites gens : du moins ceux qui ont relativement « les moyens », précaution indispensable pour éliminer d'éventuels indésirables croquants aux ongles noirs et au parler franc.

« Chez les riches » est d'ailleurs inexact, et c'est sans doute « dans le monde » qu'il faudrait dire: en effet, des hôtes de l'abbaye, une bonne moitié est faite de pannés, mais qui sont assez habiles pour paraître aussi chics que les autres; et c'est ainsi que telle petite décoratrice mi-artiste mi-artisane vient avec une douzaine de robes dans sa malle alors que sa voisine millionnaire n'en a qu'une dizaine. « Dans le monde » est si vrai qu'il y a là au moins trente pour cent de juifs, ni plus ni moins que dans un salon en vogue. Il y a aussi, autre frappante analogie, une petite proportion de vedettes et de doublures, qu'on héberge à l'œil, à une condition, bien entendu : ce sont les animateurs des « entretiens » auxquels est consacrée la « décade ».

***

Retour de la cérémonie, mon ami, cette année, m'a longuement parlé des discussions dont il fut témoin, sachant combien je m'intéressais à ce dont il avait été question : **la frontière.** Quel admirable sujet ! Tant de choses y sont étroitement liées : patrie, militarisme, objection de conscience, individualisme, guerre prochaine, autant de problèmes angoissants de la plus immédiate actualité...

Or, malgré la valeur de beaucoup des assistants et leur habitude de la parole, on n'a rien dit, pendant toute la décade, que de prudentes pauvretés ! Il y eut bien deux interventions intéressantes, l'une de tendance socialiste, l'autre d'esprit anarchiste : mais avec un ensemble admirable et un remarquable sentiment tactique, on n'a pas discuté leurs idées, si bien que leurs questions tombèrent dans le vide. On palabra dans le jargon philosophique, on fit du droit international, de l'histoire, de l'esprit. Mais personne n'a dit ce qu'était la frontière moderne : **le souvenir d'une violence suivie d'une fourberie** (sans excepter la frontière plébiscitée, car le principe du referendum et le savant découpage préalable, le vainqueur les voulut).

A l'origine de toutes ces lignes jalonnées de flics et de gabelous, voire marquées de barbelés, il y a en effet le hasard des batailles. Ou bien, si l'on préfère, la science des stratèges et la bravoure des héros, puisque c'est ainsi qu'on nomme rituellement l'habileté du chef qui sut rendre l'artillerie de l'arrière plus redoutable que l'artillerie ennemie, de manière qu'on foute le camp en avant plutôt qu'en arrière — et la résignation de sous-alimentés luttant contre des bourrés de crâne et de gniole. Aux soldats succédèrent les diplomates qui mentirent, bluffèrent, intriguèrent, trahirent... Ainsi furent établies frontières « naturelles » et frontières « artificielles » sans doute. Ces dernières, leur nom dit ce qu'elles valent. Quant aux autres, leurs caractéristiques est de n'être pas naturelles : les deux riverains d'un fleuve, les montagnards habitant de part et d'autre d'une chaîne, justement parce que vivant dans les mêmes conditions, sur un même genre de sol, dans un même climat, ne sont-ils pas logiquement compatriotes ?

Méprisable par son origine, la frontière l'est aussi par ses résultats. Elle fait une prison de toute patrie. Naguère on bannissait le non-conformiste : on l'empêche maintenant de s'en aller. Et non seulement en Italie, en Russie, où l'on opprime au moins franchement, mais en Allemagne où l'on ne passe qu'avec dix marks en poche, et chez nous, où le passeport obligatoire n'est délivré qu'après avis conforme d'un policier à l'arbitraire sans appel...

...Or, voici la phrase par laquelle, dans cette « université du faubourg »... Saint-Germain où l'érudition disserte ne se révèle point meilleure, hélas, que la sottise bavarde des réunions parisiennes bien connues, le speaker résuma le sens de l'entretien décadaire : **La frontière est un obstacle nécessaire parce que c'est à son abri que peut se développer le mieux l'individu dans le « climat » de la Patrie.** En effet, lorsque ce développement de l'individu abrité ne s'est pas effectué conformément à l'éthique officielle, on lui flanque sept balles dans la peau, puissant encouragement dont l'efficacité ne peut évidemment être mise en doute. Comme Pascal avait raison de dire : « le cœur a des raisons que la raison ne connait pas ». L'érudit, auteur de la belle conclusion que nous venons de rapporter étudia l'histoire, il sait que ses ancêtres appartenaient à dix nations ennemies qui s'étripèrent pendant des siècles; il sait que rien ne dure et qu'il ne reste des plus puissants empires que des tas de décombres et de fugitives notions incertaines dans la mémoire de quelques hommes; **il eut un fils tué en défendant cette frontière** qui n'était pas là il y a un siècle et qui ne sera plus là dans un siècle... Et il trouve « nécessaire » la ligne qui mure les patries et parque les gens dans les domaines des tyrannies !

Au reste, grands et petits bourgeois qui mènent à l'abbaye la vie de château, tous s'accordent pour trouver aussi fort bien que leurs pays soit de la sorte entouré de limites qu'on ne passe qu'en montrant patte blanche. Cet habitué de réunions internationales aux remarques si souvent caustiques, ce professeur de droit dont on admire fréquemment l'érudition, ce publiciste au bon sens rassis : tous font chorus. J'imagine, je veux croire que dans leur for intérieur ils voient clair : mais ils ont l'habitude de demeurer dans la note académique et sans doute pensent-ils qu'il serait discourtois de mettre les pieds dans le plat. Et puis ils sont si bien accoutumés à mentir. N'ont-ils point tous de nombreuses relations, ne sont-ils point tous surabondamment décorés, ne seront-ils pas tous, ou presque, de l'Institution d'autres académies de seconde « caté » ?

C'est pourquoi ceux d'entre eux qui parlèrent voulurent simplement profiter de l'occasion pour montrer leur éloquence et leur érudition. Ce jeune militant de la philosophie bien pensante trouve le moyen, à propos de frontière, de citer Le Dante, Boccace et Averroës. Ce fonctionnaire d'avenir montre que si l'on substituait aux frontières politiques des frontières religieuses tout désormais irait beaucoup mieux... Et le speaker de service ne manque point de remercier congrument chaque orateur....

Tout cela d'ailleurs ne mériterait guère de retenir l'attention si les faits ne permettaient d'établir quelques utiles moralités. Pour moi, deux conclusions me semble s'imposer du récit de mon ami le professeur, conclusions dont nous pouvons faire notre profit :

1° Toute création que marque un succès durable est presque inévitablement prostitution. Pour séduire une centaine de personnes pouvant chaque année abouler chacune leur billet de mille, et cela pendant vingt ans, il faut savoir plaire, c'est-à-dire sacrifier à la mode en vogue, flatter les vanités, contenter les médiocres, éviter de scandaliser les timorés.

2° N'attendons rien de notre « élite » intellectuelle toujours prête, ni plus ni moins que la dernière des foules, à s'agenouiller devant le premier porteur d'uniforme venu qu'auront célébré les valets de la grande presse; toujours prête à sacrifier aux idoles en vogue. Mais entr'aidons-nous. L'emprisonné qui cherche légalement sa libération, à moins d'avoir de l'argent et des relations, est voué à l'échec. (Je sais bien que l'on a libéré le capitaine Dreyfus : mais le caporal Dreyfus ou plutôt les tas de caporaux Dreyfus ? Ils sont tous morts à la chaîne). L'emprisonné qui ne peut compter que sur lui-même dispose d'un seul moyen : l'évasion.

P. Dagog.

LA PRESSE ANARCHISTE DANS LE MONDE

Campo Libre.

Campo Libre (de Madrid) (N° 7) s'inquiète de la vague belliciste qui déferle sur notre belle civilisation déjà illustrée par une famine parallèle au développement de la technicité. Et il dit : « *Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes reste bien affirmé. Il y a pour l'attester l'Indo-Chine, la Tunisie et le Maroc*, où des centaines de mille, des millions d'êtres vivent sous la terreur des troupes coloniales que la France envoie pour garantir ce droit... où l'impérialisme blanc, jaune ou rouge maintient aussi la civilisation par la terreur. Maintenant voici l'Italie, où un odieux maniaque enivre toute une génération, qui se prépare pour imposer aussi ce droit à l'Abyssinie. Et, avec elle, l'Angleterre, la France et le Japon aux aguets attendent le moment de se ruer sur la proie convoitée... »

***

L'Adunata dei Refrattari.

L'Adunata dei Refrattari (de New-York) (N° 30) consacre un très long article, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire *in extenso*, vu son excellente documentation, à ce problème éthiopien qui a déjà tant fait couler d'encre (avant de faire couler le sang de populations à peu près sans défense). *L'Adunata* découvre les raisons cachées sous les fallacieux prétextes fournis par le fascisme mussolinien qui parle de « conflit italo-abyssin » alors qu'il s'agit surtout *d'agression italienne* : Voici l'origine du droit de la civilisation sur l'Ethiopie : *intrigues plus ou moins diplomatiques, agression rusée, tromperies, actes de banditisme, etc... L'indépendance de l'Abyssinie s'est prolongée non parce que personne ne désirait la violer mais parce que, au contraire, trop de convoitises se faisaient jour. La France*, dit l'Adunata, *seconde la politique impérialiste de la monarchie fasciste parce qu'elle a besoin de celle-ci pour appuyer ses combinaisons européennes. Mais elle n'a aucun intérêt à ce que la conquête de l'Ethiopie s'accomplisse, parce qu'une guerre entre deux membres de la Société des Nations finirait par ôter la vie à cette institution qui constitue l'épine dorsale de sa politique belliciste ; parce que la voie ferrée italienne Asmara-Addis-Abeba-Mogadiscio nuirait à la ligne française Addis-Abeba-Djibouti ; parce que le croissant prestige d'une italie impérialiste ne servirait pas sa suprématie en Europe et dans la Méditerranée.*

L'Angleterre feint de s'opposer à l'entreprise africaine du fascisme pour des raisons de politique intérieure et parce qu'elle tient effectivement à sauver la S.D.N., mais le démembrement de l'Abyssinie consoliderait sa position dans le bassin du Nil et il ne lui déplairait pas de voir humilier la suprématie française sur le continent.

Le Vatican s'est proclamé neutre parce que le « Santo Padre » a des sentiments spéciaux d'amitié pour l'Ethiopie et est en parfait rapport avec l'Italie, mais en attendant il a fait célébrer dans son organe une longue apologie du colonialisme capitaliste et il a fait bénir par ses prélats les armes de la troupe italienne en partance pour l'Afrique Orientale...

La Croix-Rouge internationale déclare hautement ne vouloir distinguer ni amis ni ennemis sur le champ de douleur, mais, en attendant, elle refuse son aide, en cas de guerre, à l'armée éthiopienne parce que le Négus ne peut prendre l'engagement que les prisonniers de guerre ne seront pas castrés par sa troupe, tandis qu'elle ne voit pas d'objection à l'usage des gaz et des substances chimiques avec lesquels le gouvernement « civilisé » du roi d'Italie promet de brûler la peau, les organes génitaux et les poumons des sujets des deux sexes de Haïlé Sélassié, combattants ou non combattants... »

Mais il est possible que l'affaire d'Ethiopie réserve des surprises, les « trusts » n'ont certainement pas dit leur dernier mot !

***

Toujours dans l'*Adunata*, nous relevons des chiffres qui en disent long sur la férocité de la répression au pays de Mussolini : Du 28 janvier au 31 mai 1935 le fameux «tribunale squadrista» a distribué 1.225 ans de prison entre 225 travailleurs antifascistes au cours de 24 procès. Ce qui fait une moyenne de 5 ans et 5 mois pour chaque condamné. Puissent ceux qui s'en vont, à l'instar des paladins de la revue *l'Homme Réel*, prendre des leçons en ce doux pays, ne jamais connaître de trop près pareille *réalité*.

***

A Plebe.

A Plebe (Sao Paulo), dénonce l'œuvre de terreur et de sang de la dictature portugaise qui continue à sévir sous les auspices de la sinistre bande Carmona-Salazar. *A Plebe* nous parle des tristes faits de Torres Vedras, *où le peuple soulevé livra une véritable bataille au cours de laquelle il y eut huit gardes tués et quarante-deux gravement blessés. A la suite de ces faits, sept travailleurs furent froidement et barbarement assassinés par ordre de la bande Carmona-Salazar.*

Le cas de Torres Vedras n'est pas unique. Beaucoup de faits semblables sont arrivés dans d'autres localités comme, par exemple, à Beja, Setubal et dernièrement à Barreiro où, vu l'ambiance qui existe contre la dictature, surgirent de vibrantes protestations. Comme la mère d'un prisonnier voulait embrasser son fils, elle fut frappée par un sbire de la police d'Information appelé Cardoso, fait qui fut cause du soulèvement du peuple de Barreiro qui, dans sa juste colère, assaillit et détruisit la prison. La répression fut impitoyable et il en résulta de nombreux blessés.

Au Portugal, la civilisation fait aussi des siennes. Malheur aux cerveaux rebelles, c'est la déportation vers les régions inhospitalières d'Afrique et de Malaisie. Les prisons sans air ni lumière où pénètre l'eau de la mer ; les tortures, la fièvre qui tue. Civilisation !

***

Tierra Libertad.

Tierra Libertad (de Valence) (N° 1) publie une lettre de Cuba. Là encore c'est la dictature Batista-Mendieta, sous l'égide des Etats-Unis, qui poursuit la longue série de ses méfaits. Et la trahison et la sottise s'en mêlent... *A Cuba, les partis révolutionnaires, y compris les laquais de Staline, pour imiter le fascio, terminent leurs manifestes par cette phrase lapidaire : Cuba aux Cubains !*

***

Liberacion.

Liberacion ! (de Barcelone) N° 1) nous montre que la singulière propagande des révolutionaires Cubains n'est point chose nouvelle dans les annales des luttes ouvrières. Rapportons-nous-en plutôt au passage suivant extrait de l'article intitulé : Révolution et diplomatie : « ...Le rapprochement entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne contribua puissamment à l'effondrement de la Révolution Allemande. Le parti communiste allemand, en accomplissement des ordres de Moscou, tenta de s'allier avec le mouvement Hitlérien dans la lutte contre Versailles et l'impérialisme français. Le 5 juillet 1923, Ruth Ficher, secrétaire du Parti communiste, disait dans un discours prononcé devant les étudiants fascistes de Berlin : *Messieurs, nous vous montrons le chemin à suivre dans la lutte libératrice contre l'impérialisme français. L'impérialisme français constitue aujourd'hui le plus grand des périls. Et c'est uniquement par le moyen d'une alliance avec la Russie, messieurs, que le peuple allemand pourra jeter hors de la Ruhr le capitalisme français.* »

Les camps de concentration hitlériens sont là, aujourd'hui, pour prouver la valeur de semblables conceptions. Mais hélas les peuples n'ont pas encore compris.

Pensamento.

Pensamento (Porto) (N° 65) nous fait un tableau très noir de la situation mondiale: « *Ainsi, dit-il, une fois retiré le masque des convenances diplomatiques, la tragique vérité se révélera dans toute sa nudité, dans toute la plénitude d'une expression brutalement nette. Dans les circonstances présentes, vu l'impérieuse nécessité où le place l'excès de sa population, le Reich sera logiquement appelé à revendiquer ses anciennes colonies d'Afrique...*

Fazenda junior qui signe cet article a peut-être raison de voir là une occasoin de conflit supplémentaire, mais là où il se trompe, c'est lorsqu'il semble affirmer que les dangers de guerre viennent surtout du côté allemand. Que Fazenda junior observe un peu mieux la marche des événements, il verra que, dans l'état actuel des choses il n'est pas un Etat qui ne fasse sien l'aphorisme de Bismarck (cité par Fazenda) : « La force prime le droit ». La Russie des soviets, envers laquelle Fazenda montre une sollicitude aussi singulière que peu justifiée, ne fait pas exception lorsqu'il s'agit de faire usage de la force brutale contre l'Ukraine ou d'autres peuples qui ne goûtent point son régime liberticide.

***

Brazo y Cerebro.

Terminons par une note moins sombre. C'est F. Iturralde qui nous apporte cette curieuse fantaisie dans *Brazo y Cerebro* (de La Corogne) (N° 6) :

Etant supposé le chiffre de deux milliards pour les habitants de la terre, si tous les humains mesuraient 1 m. 80 en hauteur, 0 m. 45 en largeur et 0 m. 30 en épaisseur, dimensions quelque peu au dessus de la moyenne courante, toute la race humaine tiendrait dans une immense caisse de 800 mètres de côté.

Si nous transportions ensuite cette caisse au grand défilé de l'Arizona et que nous la laissions appuyée et se balançant sur le garde-fou de pierre ; puis que nous la poussions ensuite doucement, on entendrait seulement un craquement lorsqu'elle se romprait contre les pierres, dans le lit du rio Colorado.

Le monde continuerait sa marche dans l'espace, l'Univers son évolution. Rien n'altérerait ni l'un ni l'autre.

Peut-être, dans des milliards d'années, apparaîtrait une autre humanité sur la terre, peut-être meilleure, peut-être pire...

Voilà une manière originale de montrer que l'humanité, cette fourmilière immense qui comporte des êtres si méchants et si orgueilleux d'eux-mêmes, n'est en réalité que bien peu de choses. Un grain de poussière dans l'infini.

S. V.

PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

(*Suite de la 2e page*)

Jean le Bon rentra en France, en laissant à Londres, en garantie, son fils cadet. La somme à payer n'ayant pu être réunie, Jean le Bon retourna se constituer prisonnier. On lui prêta en cette circonstance ces paroles : *Si la bonne foi et la vérité étaient bannies de tout le reste du monde, elles devraient se trouver dans la bouche des rois.* C'est évidemment très beau, mais que ne prête-t-on pas aux rois ? Ce qui est beaucoup plus humain, mais moins reluisant, c'est que, plus que le souci supérieur de la bonne foi, assurent certains historiens, l'amour d'une belle détermina le roi quinquagénaire, à retourner aux bords de la Tamise en laissant à son rusé et ambitieux dauphin le soin de se débrouiller sur les rives de la Seine. Jean le Bon mourut à Londres en 1364, non sans avoir, au préalable, doté son fils cadet, de l'apanage de Bourgogne, qui deviendra pour deux siècles, la plus sérieuse pierre d'achoppement à la centralisation administrative de la France sous le signe de l'absolutisme.

RH.

PRENDRE NOTE

Notre prochain n° paraîtra

à Paris

le Jeudi 26 Septembre

L'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain N° la suite de BAKOUNINE ET SA CONFESSION.

Autour de l'Abyssinie

La mauvaise querelle que cherche Mussolini à l'Ethiopie a eu entre autres conséquences celle de bouleverser l'équilibre européen. Toute la politique de pactes et d'entente entre nations sous l'égide de la S.D.N. est battue en brèche.

Les journaux italiens ont déjà déclaré il y a plusieurs semaines que la période propice à une offensive coïnciderait avec la cessation du régime des pluies dans cette partie de l'Afrique. La Société des Nations avait donc devant elle des délais assez longs pour mettre en branle l'action nécessaire pour empêcher un fauteur de désordre de poursuivre ses agissements ; or elle n'a pas agi.

Une fois de plus la montagne S.D.N. accouche d'une souris ; car de tous les Etats seule l'Angleterre semble vouloir appliquer les décisions de la Société des Nations. Les autres nations ne paraissent pas décidées à agir ; on se croirait plutôt dans une caverne de brigands que dans une association de peuples dits civilisés, car tous sont frappés de cécité subite pour ne pas prendre parti contre le coupable.

Mussolini, spéculant sur la lâcheté des gouvernants — lâcheté fortement intéressée d'ailleurs par les profits qu'une guerre rapporterait aux munitionnaires — poursuit sa besogne. Il a gagné du temps car, avant que les commissions aient tranché le litige le canon aura peut-être tonné. En tout cas il est décidé et le ministre italien de la presse et de la propagande a clamé sa volonté en ces termes :

« Tout le peuple italien est uni et prêt à prendre même les plus graves responsabilités si c'était nécessaire. **Il est prêt à s'opposer par n'importe quel moyen, même par un moyen extrême, à qui voudrait tenter d'arrêter au préjudice de l'Italie le cours de l'histoire.** Les vrais amis de la paix en Afrique et dans le monde entier savent maintenant ce que signifie parler de sanctions et d'autres moyens destinés à entraver l'Italie dans l'accomplissement de sa destinée.

« L'Italie est décidée, et elle l'a publiquement annoncé, à considérer close pour toujours la période de tentatives de collaboration pacifique avec l'Ethiopie et à ne pas accepter à l'avenir des promesses qui ne furent jamais tenues dans le passé. »

Or qu'adviendra-t-il si le canon tonne ? L'Angleterre seule ne peut abattre Mussolini sur le terrain économique, la laisserons-nous s'engager dans une guerre pour défendre l'Ethiopie alors que les efforts conjugués de la finance anglo - française pourraient amener Mussolini à récipiscence ?

Or constatons que dans ces circonstances l'Angleterre demeure ferme ; que ses mobiles soient purs ou intéressés le fait demeure, elle voudrait éviter une guerre qui pourrait s'étendre et gagner le monde. Une guerre, actuellement, ne peut pas la servir car de tous les Etats elle est celui qui possède la situation la plus stable, économiquement et politiquement ; chaque peuple vraiment pacifiste a donc intérêt à s'associer à elle et à la seconder dans une lutte économique. En ne le faisant pas les gouvernants préparent à la France de graves lendemains, l'Italie et l'Angleterre ne lui pardonneront pas de n'avoir pas pris position carrément pour l'une ou pour l'autre. La Russie soviétique, cette fameuse patrie du prolétariat, en est là elle aussi ; son représentant à Genève déclara :

« Certes, les Soviets, qui entretiennent depuis plus de dix ans les meilleures relations, tant économiques que politiques avec l'Italie fasciste, ne peuvent **ouvertement** (1) prendre parti contre elle. »

Or que reste-t-il de la S.D.N. si la France, la Russie manifestent peu d'empressement ? des velléités des tendances, mais nulle force active en dehors de l'Angleterre. En attendant l'Angleterre envoie de sérieux renforts au Soudan, en Egypte, à Malte. La France, elle, envoie des coloniaux à Djibouti.

En dernier lieu tout donne à croire comme imminente la guerre entre l'Italie et l'Ethiopie; la S.D.N. s'inquiétant de savoir quelle sera la forme de « tutelle » adoptée. Le début de la guerre en Afrique sera le point de départ d'hostilités diplomatiques, d'abord, entre nations civilisées pour s'assurer une part importante de ce gâteau de roi.

(A suivre.)

(1) C'est nous qui soulignons.

En Espagne

La répression

Les faits révolutionnaires de décembre 1933 sont à nouveau prétexte à la vengeance de la camarilla qui fait régner la terreur sur l'Espagne. Après 19 mois de prison préventive, les camarades R. Calvo Dieste, F. Escario Allue et Tomas Guirles Cortés, accusés d'avoir livré assaut à une caserne de la garde civile de Alcala de Gurrea, dans la matinée du 9 décembre, assaut au cours duquel un « cabo » de la guardia trouva la mort, comparaissent devant les tribunaux. Bien que la participation de ces trois hommes ne soit nullement établie, l'accusateur public demande pour eux la peine de mort.

Pour les camarades A. Fañanas, M. Franco, A. Atarès, J. Dieste Callau, J. Dieste Calvo, M. S. Agustin, A. Alcaine, J. Sanaseca, V. Nadal, J. Abadias et V. Lopez, accusés de deux agressions (1° contre la caserne de la garde ; 2° contre un camion de gardes d'assaut, sur la route de Tormos-Almudévar), l'accusateur public demande que soit appliquée la peine de dix ans de bagne.

Pour tous les autres accusés, tous des paysans, il est demandé une peine de cinq ans de bagne.

Nous protestons avec indignation contre le véritable crime qui se prépare.

***

La misère

Dans les prisons d'Espagne il y a actuellement quelque vingt-quatre mille hommes qui ont commis le crime de penser et d'agir en révolutionnaires. A ce chiffre il faut ajouter plusieurs centaines de travailleurs emprisonnés par ordre gouvernemental. A Burgos, à Barcelone, Saragosse, Valence et autres lieux, des centaines de travailleurs sont emprisonnés sans avoir commis d'autre délit que celui de déplaire aux maitres du jour.

Cependant, en Espagne, la misère s'accentue dans les foyers des ouvriers et des paysans. La faim est devenue la compagne habituelle du travailleur espagnol. Les républicains pas plus que les autres ne sont parvenus, en dépit de leurs belles promesses d'antan, à réformer une économie génératrice d'un paupérisme sans précédent. Les « grandes compagnies », aussi funestes que ces « grandes compagnies » de triste mémoire qui détroussaient les passants aux temps du moyen-âge, sont, en Espagne comme ailleurs, à notre époque, les maîtresses véritables de la vie des peuples qui le plus souvent n'en ont guère conscience. De par la volonté de ces toutes puissantes compagnies toute réforme est impossible. Et c'est ainsi que, face à la misère de tout un peuple, cynique défi au bon sens et à la justice, des sociétés peuvent continuer, avec impudence, à répartir des millions entre quelques gros actionnaires qui ne font œuvre de leurs dix doigts. Citons en passant quelques bénéfices réalisés pendant le dernier exercice, par des sociétés économiques et financières d'Espagne :

	Pesetas Bénéfice net —
Chade (Compagnie Hispano-Américaine d'Electricité) ...	62.547.003
Compagnie Nationale des Téléphones	43.391.032
Compagnie fermière du Monopole des pétroles	22.025.894
Société anonyme Cros	20.554.379
Union Espagnole d'Explosifs..	16.104.873
Banque Hypothécaire d'Espagne	12.885.903
Energie Electrique de Catalogne	12.400.000

Ces chiffres ont assez suggestifs pour qu'il ne soit nécessaire d'y ajouter le moindre commentaire. Les lèche-semelles du journalisme n'ont pas besoin d'aller chercher pâture en Abyssinie pour confectionner leurs émouvants plaidoyers contre l'esclavage. Nos doux pays latins connaissent également une barbarie odieuse. Nul besoin d'aller jusqu'aux rivages de la Mer Rouge pour faire œuvre de civilisation. Des sociétés dites policées (!) qui ne sont capables d'apporter autre chose à leurs composants que la famine ou la prison, pour que quelques notables puissent vivre dans l'orgie, ne méritent pas d'occuper un rang supérieur à celui de ces prétendus sauvages que l'on rêve d'amener à notre belle civilisation par la vertu des balles et des gaz asphyxiants.

MARCHANDS
de
CANONS
par XXX.
Un fort volume franco : 12 francs

Mexique

Révolte des paysans

Dans l'Etat de Tamaulipas, situé entre la Sierra Madre Orientale et le golfe du Mexique, les paysans se sont soulevés et six mille d'entre eux se sont concentrés sur Ciudad Victoria demandant la démission du gouverneur, Rafael Villarreal.

Les paysans déclarent que le gouverneur les a mis dans une situation désespérée et qu'il ne leur est plus possible de vivre sous sa tyrannie.

D'autre part les membres de la Chambre de Commerce de l'Etat de Tamaulipas ont approuvé une résolution aux termes de laquelle ils se refusent à payer leurs impôts.

Le palais du gouverneur a été entouré de mitrailleuses.

DOCUMENTS

Le progrès au XX° siècle

En 1934 2.400.000 individus sont morts d'inanition dans le monde — lisez sont morts de faim.

Les statistiques donnent les chiffres suivants, en ce qui concerne la destruction des produits alimentaires (destruction motivée par le manque de débouchés et la baisse des prix) :

Plus d'un million de wagons de blé ;
267.000 wagons de café ;
258 millions de kilogs de sucre (en 1933, 1.541.692 tonnes ont été détruites et 10 millions 93.669 tonnes non récoltées à dessein) ;
26 millions de kilogs de riz ;
11.450.000 kilogs de poisson ;
20 millions de kilogs de viande.

Et il est des gens qui parlent, on ne peut plus sérieusement de prendre le flingot et la grenade à gaz pour sauver ce magnifique progrès !

Le coût de quelques guerres

Guerre de sept ans	551.000	morts
Guerres de la République française	1.400.000	—
Guerres de Napoléon ...	1.700.000	—
Guerres de Crimée	785.000	—
Guerre de l'indépendance Américaine	700.000	—
Guerre russo-japonaise ..	624.000	—
Guerres balkaniques	108.000	—
Dernière guerre mondiale	23.000.000	—

Discours du délégué français réaliste au VII° Congrès de l'Internationale Communiste

C'est de l'issue de la lutte en France que dépend le sort du prolétariat mondial.

Il est faux que le fascisme ait subi un échec.

Ceux qui ont subi un échec du fait de la constitution du front populaire en France ce sont les sectaires genre Barbe Célov qui eurent si longtemps dans notre Parti la conduite du mouvement révolutionnaire français.

Nous avons tous été plus ou moins les promoteurs des tendances sectaires et des théories démagogiques.

Nous avons tous fondé bien des espoirs sur cette politique qui s'est révélée si catastrophique dans la pratique qu'il nous a bien fallu la laisser tomber pour ne pas être pris pour des bons à rien tout juste intelligents pour prendre des vessies pour des lanternes et le désir de mieux vivre des travailleurs comme une volonté de chambardement général par engouement pour la doctrine marxiste dont ils se soucient en général comme de leur première chemise, du marxisme qui même revu et corrigé par Lénine, Staline et Paul Vaillant-Couturier n'en reste pas moins une sacrée littérature bonne à surmener les méninges des ouvriers qui ont plongé le nez dedans sans y comprendre « pouic ». (*Applaudissements prolongés.*)

En plus des sectaires à la Barbé Celov les vaincus du 14 juillet sont les social-démocrates responsables de toutes les défaites du prolétariat.

Ces social-démocrates qui restèrent irréductibles quand nous leur avons proposé dans le passé le front unique pour entreprendre l'action en faveur de tous nos échaffaudages de combinaisons impraticables et qui aujourd'hui que nous avons liquidé le sectarisme des Barbé Celov se jettent dans nos bras où nous les étoufferons définitivement. (*Applaudissements prolongés.*)

Nous essayons aujourd'hui en France, camarade, une politique nouvelle d'inspiration géniale !

Pour la construction du communisme nous espérons beaucoup de cette nouvelle tactique du front populaire.

Si cette nouvelle manœuvre échoue nous ne manquons pas dans notre Parti de jeunes boucs ou de vieilles chèvres émissaires sur lesquelles faire retomber à temps la déconvenue des foules et les responsabilités. (*Applaudissements.*)

Hier nous déclarions qu'aucune réforme n'était possible en régime capitaliste.

Aujourd'hui nous déclarons que tout est possible au front populaire.

Et voici notre programme !

Nous allons lutter : pour les jeunes et pour les vieux, pour les femmes et pour les hommes, pour les civils et pour les militaires.

Pour la défense des ouvriers et celle des fonctionnaires.

Pour les anciens combattants et les objecteurs de conscience.

Pour les consommateurs et pour les commerçants.

Pour les locataires et les propriétaires.

Contre la cherté des vivres à la ville et pour le relèvement des prix de vente du producteur des campagnes.

Pour la diminution des charges des contribuables.

Pour la semaine de 40 heures payée pour 48 avec compression des prix de revient.

Pour la suppression du chômage et contre les règlements draconiens qui ferment les frontières aux chômeurs des pays étrangers.

Pour la défense des masses paysannes, pour la liberté du commerce, contre les tarifs douaniers.

Contre tous crédits de guerre qui ne seront pas employés pour la défense de l'U.R.S.S...

Et tout, et tout, et tout.

Nous prenons en main la cause de tous les mécontents quels que soient les antagonismes qui s'opposent à la conciliation des inconciliables.

A l'aide du Marxisme Léniniste-Stalinien-Paul Vaillant-Couturier nous assaisonnerons toute cette salade. (*Applaudissements.*)

Tout pour la Paix et l'U.R.S.S., le pain, les libertés démocratiques et la dictature du prolétariat. (*Ovation.*)

Nous ne méconnaissons pas, camarades, les difficultés de notre tâche, mais d'ores et déjà, que l'on sache que quoi qu'il advienne, nous entendons prendre la direction et l'initiative de l'agitation et de l'action du Front populaire pour caser le plus possible de nos vaillants militants dans les postes de commande de cette société capitaliste en déconfiture.

LEREVENANT.

LE POUR ET LE CONTRE

ou ce que dirent de tout, les Penseurs de tous les temps

par TRIBOULLOIS, rofesseur à Condorcet et ROUSSET, Maître ès-arts

Plus de 2.000 pensées, maximes, avis, opinions classés par mots types, *avec une bibliographie des recueils de pensées publiés en langue française.*

1 volume format 12×19 cm. de 192 pages. Prix : 12 francs.

Nos lecteurs savent combien il est profitable de comparer les opinions des divers penseurs sur tel ou tel sujet ; ils ont certainement feuilleté avec plaisir la brochure où le regretté Ermenonville a réuni tant d'excellentes citations qui stigmatisent la guerre et les conquérants. Mais Ermenonville ne donnait qu'un son de cloche : les auteurs du présent ouvrage en donnent toujours deux. Excellente idée : car si l'on compare les opinions des détracteurs de la guerre, par exemple, celles de ses apologistes, on est peut-être plus encore dégoûté du massacre et de ceux qu'il enthousiasme !

Tous ceux qui ont à écrire, ne fût-ce qu'une lettre, un rapport, ont parfois besoin, pour renforcer leurs arguments, de les étayer par de convaincantes citations.

Tous ceux qui doivent parler en société ou en public, ne fût-ce que pour prononcer un « speech » au dessert, ont souvent avantage à citer les opinions de penseurs anciens ou modernes.

Tous ceux qui pensent trouvent le plus grand profit et le plus délicieux plaisir à comparer leurs idées et celles des autres.

Or, s'il existe, pour satisfaire à ces besoins, d'assez nombreux recueils de citations, maximes et pensées, dans aucun des ouvrages de ce genre publiés en langue française on ne trouve :

...une forte proportion de témoignages contemporains, alors pourtant qu'un Anatole France, un La Fouchardière, un Tristan Bernard, nous ont donné, d'une manière et avec un sourire qui plaisent mieux à nos goûts, — des pensées aussi profondes que celles d'un Epictète, d'un Marc-Aurèle, d'un Vauvenargues.

...des citations d'écrivains de second plan : car sans méconnaître la valeur de tant de vedettes » qui de Platon à Renan, en passant par Pascal et La Rochefoucauld, nous laissèrent d'excellentes «maximes », nous croyons bon, utile, équitable, de citer aussi des auteurs peu connus quand leur pensée peut soutenir le voisinage de celle des « grands » penseurs : pour ne citer que des contemporains, un Chaughi, un Le Révérend, ne surpassent-ils pas maints collaborateurs notoires de « grands » journaux et de « grandes » revues ?

... des rubriques essentiellement « à la page », car s'il est intéressant en principe de savoir ce qu'on écrivit sur l'amitié, le mariage ou la vertu, des citations concernant le bolchevisme, le cinéma, le nudisme, sont pour le moins d'une égale utilité.

LANGUE INTERNATIONALE IDO

Le XII° Congrès International de Langue Ido (Esperanto réformé) a eu lieu à Fredericia (Danemark). Des délégués de dix nations européennes y ont participé.

Le comité du Congrès a été composé comme suit : le Dr Brismark (Suède), président ; M. Eriksson (Suède), M. Hansen (Danemark), vice-présidents ; MM. Quarfood (Suède), Richardson (Angleterre), le Dr Nilsson (Suède), membres ; comme secrétaires MM. Heins Jacob (Allemagne) et Kreis (Espagne).

Les congressistes ont été reçus en séance publique par le bourgmestre, M. Frantz Hansen, auquel ils ont remis un exemplaire de la « Thèse de doctorat en chimie et pharmacie » écrite en Ido par M. Jean Laurent, pharmacien à Marseille et présentée par lui à la Faculté de médecine de l'Université de Marseille.

D'intéressants discours ont été prononcés sous le titre: « Exercices pratiques d'Ido », par exemple : Comment naissent les langues naturelles, par S. Quarfood ; De l'éducation des petites filles aveugles, sourdes et muettes, par G. Forchhammer, docteur en philosophie (Danemark).

Après une longue discussion sur les buts et moyens communs de l'Esperanto et de l'Ido par Heins Jacob (Allemagne), le Congrès a décidé de collaborer dans l'avenir avec toutes les organisations préconisant l'adoption d'une langue auxiliaire.

Pour tous renseignements et cours par correspondance, s'adresser à *H. Vinez,* 35, *rue Charlot, Paris* (3e).

FÉDÉRATION ANARCHISTE PROVENÇALE

les camarades à notre dernière assemblée générale, nous avisons les groupes et individualités que le Congrès régional annuel aura lieu le 22 septembre, dans la ville de La Ciotat (B.-du-R.), à 15 heures précises.

A l'ordre du jour :

Compte rendu moral et financier.
Coordination de l'effort anarchiste en vue de la propagande :
1° Contre le fascisme ;
2° Contre la guerre ;
3° Pour la diffusion de notre idéal.
Renouvellement du bureau.
Changement du siège fédéral.

Pour le Bureau fédéral,
MARTIAL-CASANOVA.

Renseignements aux camarades Casanova, Bar-Provence, 2, cours Lieutaud, Marseille, et à Denégry, quartier Maltemps, La Ciotat (B.-du-R.).

PRENDRE NOTE

Notre prochain n° paraîtra
à Paris
le Jeudi 26 Septembre

GROUPE
de la Synthèse anarchiste
Tous les Jeudis, à 20 h. 30
CONFERENCE
publique et contradictoire
5, impasse de Gênes
(près du 67, rue Julien-Lacroix)
Paris-20e (Métro : Couronnes)

39 Le Gérant : BIDAULT.
Gasnier, Imp., 39, rue de Bretagne, Paris